



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2002 VENDREDI 2 MAI 2014

Processus électoral

L'Upads et le PCT évaluent les recommandations de Dolisie



Pascal Tsaty Mabila

Les dirigeants des deux principaux partis politiques de l'opposition et de la majorité, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) et le Parti congolais du travail (PCT) ont évalué, le 29 avril à Brazzaville, le chemin parcouru dans l'application des mesures prises consensuellement par les acteurs politiques congolais en 2012 lors de la concertation de Dolisie dans le Niari.

Leur rencontre était placée sous le signe de «la promotion du consensus et des valeurs démocratiques». Elle a permis aux deux partis d'arrêter un chronogramme de mise en application des recommandations concernant, entre autres, le recensement administratif spécial, la réorganisation de la Conel, l'amendement de la loi électorale, la carte biométrique d'électeur, le bulletin de vote unique et le financement des partis politiques.



Pierre Ngolo

Page 2

FÊTE DU 1^{ER} MAI

Syndicats et gouvernement mêlent revendications et engagements



Le 1^{er} mai ne donne plus droit au défilé des travailleurs, comme ici lors de la fête du 15 août 2013 à Djambala

À l'occasion de la célébration de la fête des travailleurs, le 1er mai, différents syndicats parmi lesquels la CSTC et la COSYLAC ont fait entendre leur voix auprès du gouvernement pour une meilleure prise en compte des préoccupations des travailleurs

tant de la fonction publique que du secteur privé. Au nombre des problèmes évoqués par ces syndicats figurent, entre autres, celui du SMIG et du SMAG qui manque de textes d'application, leur revalorisation dans le secteur privé et l'harmonisation des

allocations familiales à 5000 FCFA dans le secteur privé et para public. De son côté, le gouvernement par le biais du ministre du Travail, Florent Ntsiba, s'est félicité de la refondation du système de la sécurité sociale au Congo.

Page X (photo).

FAUNE: La chasse sportive rouverte mais... gare aux braconniers !

Fermée depuis le 1er novembre sur toute l'étendue du Congo, la chasse sportive a été rouverte hier. Mais les autorités ont mis en garde contre toute extermination sauvage des espèces en lançant le thème suivant : « luttons tous contre la criminalité faunique, au profit des générations présentes et futures ».

Page 16

POINTE-NOIRE

Saisie de huit kilos de cocaïne à l'aéroport Agostinho-Neto

Les services du commissariat spécial de police de l'aéroport international Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire ont saisi 8,05 kilos de cocaïne auprès de deux commerçantes angolaises en provenance de Sao Polo (Brésil).

Ces deux commerçantes, respectivement âgées de 28 et 43 ans, étaient de transit à Pointe-Noire où elles sont arrivées par le vol Asky qui a transité par Lomé, Lagos et Libreville.

Page 14

Éducation

Terre d'école lance les travaux de son premier établissement à Kintélé

Le Projet Terre d'école, présenté au public il y a une année au Salon du livre à Paris, projette l'inauguration de son premier établissement scolaire au Congo au mois d'août 2015.

Les travaux de construction de cette école, qui entend, en dehors de l'enseignement général traditionnel, sensibili-

ser les élèves aux préoccupations environnementales et agricoles, seront lancés ce samedi 3 mai à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

Lire pages 2, 16 et dossier spécial

ÉDITORIAL

Terre d'école !

Page 2

ÉDITORIAL

Terre d'école

Une fois n'est pas coutume, ce numéro de votre quotidien comporte deux parties distinctes : l'une de seize pages consacrée aux événements qui se sont produits ici et ailleurs au cours des dernières quarante-huit heures, l'autre de huit pages consacrée à un projet aussi noble qu'ambitieux nommé « Terre d'école ». Pourquoi ?

D'abord, évidemment, parce que l'association internationale qui le porte a choisi le Congo et plus précisément Brazzaville pour le concrétiser avec l'ambition, qui a toutes les chances d'être confirmée dans les faits, d'édifier un modèle éducatif pouvant être reproduit sur toute l'étendue du continent.

Ensuite, parce que précisément l'école qui va se construire à Kintélé dans les mois à venir aura pour mission d'accueillir des enfants afin de les former aux techniques agricoles modernes, mais dans un cadre respectueux des traditions de notre pays et de l'environnement naturel qui est le sien.

Enfin, parce que le mariage de la modernité et de l'histoire, de la technique et de l'enseignement fera de cette première réalisation de Terre d'école un laboratoire vivant où seront expérimentés, vérifiés, affinés des concepts qui pourraient bien, demain, s'imposer à l'ensemble du monde.

Ce n'est ni la première ni la dernière fois que *Les Dépêches de Brazzaville* s'engagent au côté de Terre d'école. À maintes reprises dans les derniers mois, et tout particulièrement lors du Salon international du livre de Paris il y a un an, nous avons dit ici même à quel point ce projet correspond aux attentes des nouvelles générations africaines. Et, bien sûr, nous continuerons de le faire dans les mois et les années à venir car il porte en lui un message d'espoir de portée universelle.

Vous qui lisez ces lignes, prenez donc le temps de peser les mots, les phrases des différents articles qui composent les pages de l'encart Terre d'école inséré dans ce numéro de votre quotidien. Et si vous en avez la possibilité, aidez d'une manière ou d'une autre le projet qu'il décrit à se concrétiser. Vous aiderez ainsi les nouvelles générations à mieux se préparer pour affronter la vie qui les attend.

Les Dépêches de Brazzaville

CONCERTATION POLITIQUE DE DOLISIE

Le PCT et l'Upads s'accordent sur la mise en œuvre des recommandations

Un an après la concertation politique de Dolisie, le Parti congolais du travail (PCT) et l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) ont procédé le 29 avril, à Brazzaville, à l'évaluation des recommandations de cette rencontre.

La réunion du 29 avril, placée sous le signe de la promotion du consensus et des valeurs démocratiques, a permis aux deux partis d'arrêter le chronogramme de mise en application des recommandations de la concertation de Dolisie.

En ce qui concerne le recensement administratif spécial, l'Upads estime que, malgré l'application du principe de parité dans son organisation et sa mise en œuvre, les opérations ne se sont pas déroulées dans la rigueur souhaitée. Par conséquent, sans rejeter en bloc les résultats de cette opération, l'Upads exige que la validation et la certification des listes électorales soient faites au cas par cas par les états-majors nationaux des partis politiques. De son côté, le PCT considère que la fiabilité des opérations du recensement administratif spécial est garantie par l'implication locale des commissions composées de façon paritaire, lesquelles, selon les termes du décret qui organise cette opération, sont seules habilitées à valider et à certifier les listes électo-

rales. Le PCT estime que les résultats du recensement sont un acquis à capitaliser. Après débat, faute de consensus sur la question, les deux partis ont pris acte de leurs divergences.

La nécessité d'amender la loi électorale
Pour ce qui est de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel), le PCT et l'Upads conviennent de la nécessité d'amender la loi électorale, notamment son article 17 pour y insérer des dispositions consacrant le caractère permanent et indépendant de la Conel dont la composition devrait être paritaire à tous les niveaux de son organisation.

Dans le cadre du réaménagement des compétences et des attributions de la Conel, aux fins de lui donner davantage de pouvoirs et de moyens pour son action, il a été convenu de modifier la loi électorale en lui attribuant l'accomplissement de certaines missions, notamment les actes préparatoires et l'organisation des scrutins. Toutefois, les deux partis ont estimé que l'administration publique ne devait pas être complètement dépouillée de ses prérogatives. À cet effet, ils ont décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de proposer la réforme de la Conel. Pour ce qui est de la carte biométrique d'électeur, les deux partis, reconnaissant les contraintes tech-

niques de la biométrie, ont retenu de l'instaurer à l'occasion de l'élection présidentielle de 2016. Il en est de même du bulletin électoral unique.

Le financement des partis à l'ordre du jour

Le PCT et l'Upads ont estimé que, conformément à l'esprit des conclusions de la concertation de Dolisie, le comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo devra être élargi aux forces qui n'y figurent pas. Il convient également de formaliser d'ores et déjà le renforcement des attributions de cet organe. Concernant la subvention des partis politiques, le PCT et l'Upads se sont accordés pour mettre en place un groupe de travail conjoint chargé de faire des propositions concrètes sur le relèvement de la subvention tout en garantissant la régularité du financement.

Pour ce qui est du plafonnement du financement des campagnes électorales, les deux partis politiques se sont accordés sur la nécessité de plafonner les dépenses. Un groupe de travail conjoint sera mis en place à cet effet pour élaborer des propositions à soumettre au gouvernement. Enfin, le PCT et l'Upads ont convenu d'organiser des rencontres périodiques en vue de poursuivre les échanges sur le processus démocratique au Congo.

Roger Ngombé

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Justin Koumba échange avec Christophe Apala Lutundula

L'évaluation des préparatifs de la 22e assemblée régionale Afrique de l'Assemblé parlementaire de la Francophonie (APF) et de la conférence sur les changements climatiques a été au centre des entretiens que le président de l'Assemblée nationale du Congo-Brazzaville, Justin Koumba, a eus avec le député national de la RDC chargé des missions Afrique de l'APF,

Christophe Apala Lutundula.

Interrogé sur l'ordre du jour de cette rencontre, qui aura lieu du 26 au 28 mai prochain à Brazzaville, Christophe Apala Lutundula a précisé qu'il serait adopté en séance plénière, comme le prévoit l'article 6 du règlement de l'APF et comme dans toutes les autres assemblées parlementaires qui adoptent librement et en toute au-

tonomie leur ordre du jour.

«À ce stade, a-t-il ajouté, il ne peut y avoir que des projets préparés par le chargé de mission en accord avec la section invitante, la section Congo-Brazzaville. Il faut attendre, il faut avoir de la patience : d'ici trois semaines et demie, l'ordre du jour sera connu.»

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le devenir des institutions républicaines au menu des débats

À l'occasion de la clôture de la cinquième session ordinaire de l'Assemblée nationale et de l'ouverture d'une session extraordinaire, le président de la deuxième chambre du Parlement, Justin Koumba, a invité les députés à une réflexion plus approfondie sur les institutions républicaines congolaises.

Justin Koumba a indiqué qu'une démocratie ne pouvait se consolider sans démocrates convaincus et surtout sans les institutions adaptées au contexte du moment. Or, a-t-il poursuivi, on s'accorde à reconnaître que le Congo en évolution met en relief les limites de son arsenal institutionnel conçu dans un contexte post-conflit, avec pour objectif premier, le retour de la paix, la restauration de l'autorité de l'État, l'équilibre et la stabilité des institutions à cette époque. Les dysfonctionnements apparus, a-t-il poursuivi, imposent cette évidence de reconsidérer les choix politiques et institutionnels afin de consolider la démocratie et garantir la bonne gouvernance pour répondre aux défis majeurs du développement.

« Notre responsabilité à tous, en tant qu'élus du peuple et citoyens, est interpellée à cet égard. Conscient de votre sens élevé du devoir et de votre amour pour le pays, je suis convaincu que nous



Les députés pendant l'hymne national (© DR)

parviendrons, dans la sincérité et la concorde, à trouver des solutions compatibles avec les exigences de l'évolution de notre société », a déclaré Justin Koumba.

Par ailleurs, il a souligné que la session ordinaire avait été marquée par des moments forts, à savoir : l'adoption des lois sur la sécurité sociale universelle et les débats sur le devenir des institutions. La démocratie demeure, a-t-il rappelé, un idéal universel reconnu, un objectif fondé sur les valeurs connues de tous les peuples épris de paix.

« La consolidation de la démocratie, de la paix, de la concorde nationale, de l'unité, du développement et de la prospérité du peuple congolais requiert la priorité de notre en-

gagement politique en tant qu'élus du peuple et en tant que citoyens », a indiqué Justin Koumba.

Grâce à la paix et à la sécurité retrouvée, a-t-il appuyé, les députés sont les témoins des profondes mutations que connaît le Congo depuis plus d'une décennie. Cette avancée positive, a-t-il souligné, sur les plans politique, social et économique, renforce les aspirations à la démocratie et l'espérance d'un mieux-vivre de la population en général et des jeunes, en particulier.

Ouverte le 3 mars dernier, la cinquième session ordinaire avait vingt affaires inscrites à son ordre du jour. Seize seulement ont été examinées et adoptées à l'issue de la session.

Roger Ngombé

L'accord de prêt entre le Congo et le Fonds africain de développement a été adopté

L'Assemblée nationale a adopté, au cours de sa cinquième session ordinaire du 29 avril, sept projets de lois parmi lesquels celui autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et le Fonds africain de développement relatif au financement du projet d'électrification rurale.

Ce projet concerne la mise en place d'infrastructures électriques dans les zones rurales avec la construction de 305 km de réseau de distribution et de 71 postes, la réalisation de 5 100 branchements ainsi que de 2 200 foyers d'éclairage.

Le but de ce projet n'est pas, comme l'avaient imaginé certains députés, de construire des micro-barrages mais de prolonger le boulevard énergétique national qui part du sud-ouest, précisément de Pointe-Noire, jusqu'à Ouessou.

Il s'agit, comme l'a précisé le ministre de l'Économie, Gilbert Ondongo, de ramifier ce boulevard à partir de ce tracé aux fins d'apporter l'électricité aux localités qui ne sont pas sur cette trajectoire. Dans cette perspective, le gouvernement a retenu trois axes, à savoir : l'axe Pointe-Noire-Tsamba-Nzassi, dans le département du Kouilou ; l'axe Madingou-Mabombo, dans la Bouenza ; l'axe Djambala-Mbon, dans les Plateaux ; et l'axe Boundji-Okoyo, dans la Cuvette. L'objectif, a conclu le ministre, est d'arriver en 2016 à rendre disponible l'électricité dans toutes les zones rurales.

Outre ce projet, l'Assemblée nationale en a adopté six autres portant sur : la création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Agence congolaise des systèmes d'information ; l'accord de financement entre le Congo et l'Association internationale de développement ; la dissolution de l'Office congolais d'informatique ; le traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; la création de la Caisse de la famille et de l'enfance ; et l'institution du régime d'assurance maladie universelle.

Jean Jacques Koubemba

SÉNAT / SESSION EXTRAORDINAIRE

18 affaires retenues à l'ordre du jour

Ouvrant les travaux de la vingt-septième session extraordinaire, le président du sénat André Obami-Itou a appelé, le 30 avril, les sénateurs à faire preuve de célérité et d'abnégation dans l'examen des dix-huit affaires retenues à l'ordre du jour.

Après la clôture de la trente-cinquième session ordinaire, session au cours de laquelle les sénateurs se sont penchés sur vingt-six affaires, dont onze ont été examinées et adoptées, André Obami-Itou a aussitôt procédé à l'ouverture de la vingt-septième, dite session extraordinaire.

Au cours de celle-ci, les sénateurs auront à se pencher sur dix-huit affaires, parmi lesquelles le projet de loi portant orientation et programmation de la force publique, celui portant approbation du contrat de partage de production Loango II signé le 30 janvier 2014 entre la république du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et les sociétés ENI-Congo SA et Total E&P Congo ainsi que d'autres.

Clôture de la trente-cinquième session, le président du Sénat a tout d'abord rappelé aux sénateurs que cette session s'achevait dans un contexte international dominé par des tensions et crises persistantes, citant le cas de la Syrie, du Soudan du Sud, de la République Centrafricaine voisine et



André Obami-Itou clôturant la session. (© DR)

de l'Ukraine.

Il a cependant salué la tenue du quatrième sommet Europe-Afrique tenu à Bruxelles en Belgique les 2 et 3 avril, qui a été axé sur les questions de sécurité, d'immigration, de gouvernance et de développement. « Ce sommet renforcera une franche coopération entre l'Afrique et l'Europe », a-t-il souligné.

Au plan national, André Obami-Itou est revenu une fois encore sur l'échéance politique majeure de cette année, à savoir l'organisation des élections locales et sénatoriales. « Nous exhortons les acteurs politiques et ceux de la société civile impliqués dans ce processus à travailler dans la sérénité et la

compréhension mutuelle pour le plus grand bien de notre pays », a-t-il déclaré.

Il n'a pas manqué d'évoquer la tenue du 4 au 7 mars à Impfondo, dans le département de la Likouala, du forum international sur les populations autochtones sous le patronage du chef de l'État, forum au cours duquel le gouvernement congolais a procédé au transfert de la gestion du siège du Fipac à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, sans oublier le séminaire-atelier auquel les sénateurs de la commission économie et finances ont pris part dans le cadre du renforcement leurs capacités.

J.J.K.

AFRIQUE CENTRALE

La Bdéac reçoit le visa pour la levée de fonds

Le visa octroyé à la Banque de développement des États d'Afrique centrale (Bdéac) lui permettra de lancer, dans les prochains jours, l'émission d'emprunts obligataires par appels publics à l'épargne pour un montant de 35 milliards FCFA.

La cérémonie de remise officielle dudit visa à l'institution bancaire sous-régionale par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a eu lieu le 29 avril à Brazzaville.

Les fonds à lever, estimés à 35 milliards FCFA, inscrits dans le cadre du deuxième emprunt obligataire, permettront à la Bdéac de financer de manière pérenne une bonne partie des projets, conformément à son plan stratégique 2013-2017. Les projets à développer concernent plusieurs secteurs d'activités : les infrastructures ; l'énergie ; l'immobilier ; les télécommunications ; l'industrie et le tourisme.

Ému, le président de la Bdéac, Michael Adondé, a invité les investisseurs à souscrire massivement à cette émission dont le lancement officiel interviendra dans le courant du mois de mai. « Cette émission [...] présente l'avantage d'offrir un bon rendement et une sécurité optimale, tout en contribuant à la construction de notre sous-région Cémac », a-t-il souligné. La réalisation de cette opération étant conditionnée par l'obtention du visa délivré par la Cosumaf, régulateur du marché financier sous-régional, la Bdéac avait préparé un dossier en plusieurs étapes. Rappelons que la Cosumaf est l'autorité de tutelle, de régulation et de contrôle du marché financier de l'Afrique Centrale. Elle a pour mission de veiller à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières ; à l'information des investisseurs ainsi qu'au bon fonctionnement du marché.

Firmin Oyé

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil supérieur de la magistrature s'est réuni en session ordinaire le 29 avril 2014, au palais du Peuple à Brazzaville, sous la présidence de S.E. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, Président du Conseil supérieur de la magistrature.

Il importe de rappeler que l'institution du Conseil supérieur de la magistrature, est prévue par la Constitution en ses articles 139 à 142, et que le Président de la République garantit l'indépendance de la magistrature à travers cette institution qui sert également d'instance de régulation de la justice, de la discipline et de gestion de la carrière des magistrats.

La session du 29 avril 2014 a été essentiellement consacrée à l'examen de divers dossiers, dont :

- Le rapport de la commission de discipline des magistrats
- Le rapport de la commission de nomination
- Les avant-projets de loi portant sur la modification de certaines dispositions relatives, au statut de la magistrature, et au conseil supérieur de la magistrature.
- Un projet de décret réorganisant le secrétariat général du conseil supérieur de la magistrature, a été également soumis au conseil.

Evoquant la question disciplinaire, le Président de la République a fustigé le comportement de magistrats de plus en plus nombreux qui s'écartent de la règle de déontologie de leur métier de juge, en se livrant à divers trafics qui n'honorent pas leur position dans la société.

Le Conseil a ainsi prononcé la révocation de deux magistrats, pour des faits d'usurpation de titre, d'escroquerie et d'abus de confiance, des comportements constitutifs de manquements au devoir de leur état, à la délicatesse, ou à la dignité.

Le Conseil a ensuite salué l'arrivée dans la profession de 50 jeunes magistrats, et décidé de nominations à diverses fonctions au sein des juridictions nationales.

L'examen des points consacrés à l'examen des avant-projets de loi portant sur la modification de certaines dispositions relatives, au statut de la magistrature, et au conseil supérieur de la magistrature, a permis au Conseil de proposer au Parlement certaines dispositions nouvelles dont l'institution du principe de précaution, qui permet de suspendre provisoirement de ses fonctions, pour enquête, un magistrat auquel sont imputés des entorses graves et particulièrement avérés, à la discipline.

Une autre nouveauté de taille consistera à autoriser le justiciable à saisir le Conseil supérieur de la magistrature, par le canal filtrant du ministre de la Justice, pour dénoncer le magistrat auteur à son préjudice, de faits contraires à sa déontologie professionnelle. Bien évidemment il devra s'agir de faits réels, précis, et concordants, faute de quoi l'auteur de cette dénonciation, alors calomnieuse, sera à son tour poursuivi.

Le Conseil a ensuite entendu une communication sur le fonctionnement de la Cour suprême et édicté quelques recommandations.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Congo Terminal fait un don des moustiquaires imprégnées à la population de Pointe-Noire

À l'occasion de la célébration le 25 avril de la journée internationale de lutte contre le paludisme, le directeur général de Congo Terminal, Michel Antonelli a distribué les moustiquaires imprégnées aux habitants du quartier 104 à Pointe-Noire

La cérémonie officielle de remise du don au chef du quartier et des blocs par le directeur général de Congo Terminal a eu lieu au CEG 5 Février 1979 avant de se poursuivre dans les blocs où la distribution des moustiquaires à la population a été lancée le même jour par le donateur et ses agents.

La journée mondiale de lutte contre le paludisme a été célébrée cette année sous le thème: «Investir dans l'avenir. Vaincre le paludisme». Dans son mot de circonstance, le directeur général de Congo Terminal a rappelé que le paludisme est la première cause de mortalité dans le monde. Ce fléau continu à tuer un à deux millions de personnes par an dont un enfant toutes les 30 secondes soit plus de 200 millions cas de paludisme sont dénombrés chaque année. «Nous faisons ces dons d'une manière systématique. On essaye d'aider la population d'une part en remettant les moustiquaires imprégnées pour lutter contre le fléau de paludisme, que je rappelle au passage est la première cause de mortalité dans le monde», a-t-il indiqué.

Pour Michel Antonelli, donner les moustiquaires comme donner des médicaments n'est pas suffisant si cela n'est pas accom-



pagné de messages éducatifs que ce soit pour l'utilisation des moustiquaires autant que pour la prévention du palus. D'où la mise en circulation des plaquettes que les gens doivent lire pour se servir des conseils. «La base de tout c'est l'éducation, ses conseils doivent servir les enfants et même les adultes. Notre rôle ici c'est d'aider financièrement par des dons mais aussi par des conseils. Votre mission est d'éduquer verbalement sur les moyens de lutte et les mesures à prendre car, on ne va pas éradiquer le palus du jour au lendemain», a-t-il insisté aux chefs de quartier

et des blocs. Notons que dans ce prospectus, on peut souligner entre autres conseils, l'assainissement de l'environnement, l'utilisation des antiseptiques, dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide, imprégner les textiles par un insecticide.

Cependant, en tenant compte du nombre de décès par année, le directeur général de Congo Terminal, déclare: «Nous faisons ce que nous pouvons, même si c'est une goutte d'eau dans un océan, mais, si chacun d'entre nous apporte une goutte d'eau dans l'édifice on arrivera au moins en par-

tie à éradiquer et à atténuer les effets de ce fléau et d'autres maladies. Congo terminal est sur tous les fronts, avant-hier c'était le sida et le cholera, nous touchons la santé en générale», a-t-il renchéri.

Après la réception du don, le chef du quartier 104, Fulbert Gampio a remercié le donateur: «Vous contribuer tant soit peu à l'éradication du paludisme et par conséquent à la santé de nos populations ainsi donc comme veut le programme du chef de l'état (Le chemin d'avenir)» et nous souhaitons que cet action soit pérenne», a-t-il souligné.

Ce geste de Congo Terminal n'a pas laissé indifférent, le chef de bloc n° 2, Denis Milolo qui s'est exprimé en ses mots. «Ce don de Congo Terminal est arrivé au moment opportun parce que les dernières pluies qui se sont abattues à Pointe-Noire ont causé plusieurs dégâts dans les ménages de notre zone au KM4. Nous les remercions, ce geste nous va droit au cœur», a-t-il souligné.

Rappelons que le paludisme est une maladie parasitaire potentiellement mortelle transmise par des moustiques. On pensait à l'origine que cette maladie provenait des zones marécageuses, d'où le nom de paludisme dérivé du mot ancien 'palud', marais. En 1880, les scientifiques ont découvert la véritable cause du paludisme, un parasite unicellulaire appelé plasmodium. Ils ont ensuite découvert que le parasite était transmis d'une personne à une autre par les piqûres d'un moustique Anophele femelle, qui a besoin de sang pour nourrir ses œufs.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

Au sujet de la liberté de la presse dont la journée est célébrée le 3 mai dans le monde

« Dans certains pays, les tortionnaires cessent leur triste besogne le jour où les médias les dénoncent. Ailleurs, ce sont les hommes politiques corrompus qui abandonnent leurs pratiques illicites lorsque les journalistes d'investigation publient des informations compromettantes. »

Extrait du rapport de Reporters Sans Frontières, rsf.org, 3 juillet 2012

« L'information a transformé le journalisme, tué les grands articles, tué la critique littéraire, donné chaque jour plus de place aux dépêches, aux nouvelles, grandes ou petites, aux procès-verbaux des reporters et des interviewers. »

Émile Zola, écrivain français, 1894, cité par Francis Balle dans Mythes et réalités de la liberté de presse

« L'évolution du système informationnel est liée au système politique. Si celui-ci est ouvert, l'information prospère mais le système est gelé et ne réagit que s'il y a pression de l'extérieur. »

Ahcène Djaballah, Algérie, expert et ex-cadre de l'information, El Watan.com, 30 avril 2014

« Les journalistes doivent avoir une liberté de mouvement dans la recherche d'informations, notamment dans les domaines économiques et financiers. »

François Gross, ancien rédacteur en chef de « La liberté », 83 ans, La Liberté, 27 avril 2014

« Le journalisme est en train de se réinventer, aiguillonné par le marché, dynamisé par internet, boosté par la concurrence qui oblige les titres traditionnels à se réinventer. »

Erwan Le Noan, Avocat spécialisé en droit de la concurrence, Sciences Po (IEP Paris), Atlantico.fr, le 3 avril 2014

« Les hommes au pouvoir ne doivent jamais attendre que les sentiments qu'on leur témoigne soient totalement désintéressés. Les gens, lorsqu'ils s'inclinent devant eux, cherchent toujours sur le tapis quelque miette de puissance à y ramasser. »

Maurice Druon, écrivain et homme politique français, Au fil de mes lectures (blog)

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux
- La gestion des stocks et des magasins de stockage;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 13 Mai 2014 Durée : 2 semaines

LE TRANSIT

- Les régimes douaniers
- La déclaration en douane
- Les documents d'import/export et les services concernés
- Le fret maritime, aérien, routier, ... et les droits et taxes
- Le calcul de la valeur en douane et les positions tarifaires
- Les professions liées au transit (déclarant, acconiers, etc.)

Début : 14 Mai 2014 Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs + 1 marker Non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit), à l'étage. Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

LÉKOUMOU/PLATEAUX

Plusieurs infrastructures scolaires à construire

Près de quarante entreprises sont en lice pour prétendre arracher ce projet qui concerne la construction et l'équipement de cinq collèges d'enseignement général, d'un lycée et de deux centres d'éducation préscolaire dans les Plateaux, ainsi que d'un lycée agricole, de logements et d'inspections des lycées dans le département de la Lékoumou.

Dans le département des Plateaux, le projet, entièrement financé par le budget de l'État, vise la construction du lycée et collège d'enseignement général à Gamboma ; du CEG de Lékana ; du CEG de Mapémé dans le district d'Ollombo ainsi que de celui de Mbon. Le projet prévoit également la construction du collège de Makotipoko ; et des centres d'éducation préscolaires à Abala et à Mpouya. Dans le département de la Lékoumou, le projet concerne un lycée agricole à Molimba ; l'inspection

des lycées de ce département ; le logement de l'inspecteur ainsi que l'inspection des collèges de Sibiti.

Chaque établissement à construire sera doté d'un bâtiment neuf, composé de trois salles de classes, équipées chacune de 25 tables-bancs, d'un bloc administratif avec un bureau pour le directeur et un pour le gestionnaire. Dans l'enceinte de chaque établissement, sera érigé un bloc administratif de type F4, avec toutes les commodités nécessaires, pour le directeur de l'établissement ; et un bloc de latrines à quatre portes, entouré d'un mur de clôture. Dans l'ensemble, les montants proposés par les opérateurs économiques, pour la mise en œuvre de ce projet, varient de 194.670.268 à 877.664.247 FCFA, à construire dans un délai compris entre 3 et 7 mois. Par la même occasion, a été lancé le projet de construction des résidences des administra-

teurs-maires dans quelques communautés urbaines du département des Plateaux (Gamboma, Abala et Mbon). Les travaux à réaliser, dont huit entreprises ont acheté le dossier d'appel d'offres, concernent la construction d'un bâtiment moderne type, composé de cinq chambres, trois salles d'eau, un salon, une salle à manger, une cuisine et un magasin. Le logement sera également doté d'un bureau, de deux terrasses, d'une bache à eau, d'une paillote, d'une guérite, d'un mur de clôture, d'une fosse septique et d'un puisard. Les montants proposés par ces sociétés pour exécuter les travaux, varient de 364.057.700 à 661.306.108 FCFA, réalisables entre 4 et 7 mois. La cérémonie d'ouverture des offres a été coordonnée par le conseiller économique du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Flavien Balaka.

Firmin Oyé

TIC

Un portail Internet destiné aux acteurs économiques

La société Mégatel système, en collaboration avec le Comité pour la promotion des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Congo, ont créé un portail Internet www.bureauflex.net en vue de favoriser le développement des Très petites et moyennes entreprises.

Ce portail Internet a été présenté à l'occasion des journées dénommées «les jeudis du fonds à coût partagé». Il permet aux acteurs économiques de créer et de gérer virtuellement une entreprise, en accédant facilement à la comptabilité sous plusieurs formes de plans, à l'instar de l'Ohada.

Ce site d'information leur facilite également l'accès aux services financiers fixes et mobiles. Il aide également à rassembler les communautés d'acheteurs et de vendeurs de produits et de services ; à développer le commerce électronique ; et à consulter les ap-

plications sur les métiers tels que le commerce, l'hôtellerie, la pharmacie et l'industrie.

«La place du numérique est essentielle pour le développement et la diversification de l'économie nationale. Parce que le numérique facilite l'accès à l'information publique et diffuse le savoir à travers des formations. Il dématérialise toutes les procédures administratives», a déclaré le directeur de Bureauflex, Alain Ndala. «Un pays ne peut plus, à l'heure actuelle, engager un processus de diversification de l'économie, sans mettre le numérique au centre des préoccupations. Les TIC favorisent la bonne gouvernance et assurent la traçabilité des données», a-t-il ajouté.

Le capital humain, facteur de l'émergence

Expliquant l'enjeu de cette rencontre, le coordonnateur du Padeef, Joseph Mbossa, a souligné que, pour que la croissance soit

effective, il est nécessaire de doter les nouvelles générations des compétences et connaissances qui leur permettront d'être des acteurs de l'émergence du Congo. Car, l'exploitation des nouvelles technologies accroît la productivité et améliore les perspectives d'emplois ainsi que la possibilité de progresser dans la chaîne de valeur de la production. Intervenant pour sa part, au nom de la représentante de la Banque mondiale, Mohamed a rappelé leur engagement à soutenir les efforts du Congo, notamment dans le développement du secteur privé.

Organisée sous la présidence du ministère des Petites et moyennes entreprises, cette formation aux TIC et à la rationalisation de la gestion de l'entreprise, est prévue une fois par mois, avec des thématiques bien précises en vue du développement et de la promotion de ce secteur.

Lopelle Mboussa Gassia

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMPO8	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014



FÊTE DU 1ER MAI 2014

La Cosylac propose l'harmonisation des allocations familiales

Le président national de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), Serge-Blanchard Oba, a exprimé son désenchantement, le 1^{er} mai, lors d'un meeting en salle organisé à l'occasion de cette fête internationale du travail.

Faisant la revue des engagements pris mais non tenus, faute de texte d'application, le président de la Cosylac, Serge-Blanchard Oba, a mentionné la revalorisation des primes de fonction de 50% et la revalorisation des frais de mission. Par ailleurs, il a évoqué la question en suspens de l'harmonisation des allocations familiales à 5 000 FCFA dans les secteurs privé et parapublic. Outre ce tableau peu satisfaisant, de nouveaux problèmes ont été posés, notamment la revalorisation des bas salaires qui a occasionné un dysfonctionnement de la grille adoptée en août 2010. « La grille salariale est quasiment inexistante du fait que les pas d'indice ne sont plus respectés, ce qui rapproche les bas salaires des salaires moyens », a-t-il souligné devant plusieurs responsables des syndicats affiliés à la Cosylac.

De même, certains points, a-t-il déclaré, peuvent-ils perturber la quiétude sociale, par exemple, la création d'une entreprise avec administrateur général jamais installé alors que le CNTF continue de fonctionner, ou encore la concession accordée au port au-

tonome de Brazzaville dans les secteurs de l'acconage et de la manutention. « La Cosylac n'y est pas hostile, mais prévient que le non-respect des procédures inhérentes se heurtera à une mobilisation effective des travailleurs », a précisé Serge-Blanchard Oba. Pour lui, la cession de Warid à Airtel va surement poser des problèmes, notamment de licenciement de travailleurs même si on présente aujourd'hui cette session comme sereine. La Cosylac constate que de plus en plus dans le secteur des hautes technologies, les emplois des jeunes ne sont finalement pas garantis. Cependant, il s'est réjoui de la gestion du dossier de la Congolaise de production d'électricité, liquidée en 2013. Le paiement intégral des droits des travailleurs s'est fait en mars 2014, un record dans la manière de régler ce genre de conflit dans notre pays. Serge-Blanchard Oba a félicité le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, d'avoir accompagné cette heureuse sortie, « une jurisprudence est née », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

Le Congo met un accent sur la refondation du système de sécurité sociale

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, a, dans une déclaration rendue publique le 30 avril, insisté sur les innovations apportées dans le secteur.

Le ministre a évoqué la mise en place progressive de la politique de protection sociale ; la révision du code du travail pour l'adapter à l'évolution du secteur productif national.

Tous les secteurs sont concernés par les changements amorcés : public, privé et informel. Ceci, en vue de créer les conditions nécessaires à l'intégration effective des leviers de croissance.

Le ministre Florent Ntsiba a rappelé que les engagements pris par l'État au sujet des agents de l'État sont en train d'être tenus. Il s'agit notamment du relèvement du point d'indice de la solde de 200 à 300 entre 2014 et 2017. La question de l'assurance maladie qui permettra aux travailleurs de bénéficier des soins de santé a aussi été évoquée.

Le ministre a indiqué : « cette mesure irrévocable pour sa première tranche de 200 à 225, témoigne du respect des recommandations issues des négociations du 12 août 2013 entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Le gouvernement s'est attelé à l'harmonisation des textes d'intégration et de réintégration dans la fonction publique des ex-appelés, volontaires et ex-radiés de l'enseignement, l'élaboration du statut particulier des ensei-

gnants et le paiement des rappels de soldes d'activités ».



Les travailleurs affiliés à la Cstc

gnants et le paiement des rappels de soldes d'activités ».

Il a conclu : « en ce jour solennel dédié à la valeur du travail dans notre pays et à travers le monde, nous voulons humblement magnifier l'environnement national plutôt rassurant en matière de travail et de sécurité sociale ».

Les syndicats montent au créneau

Dans une déclaration, la Confédération africaine des travailleurs croyants (CATC) invite les autres centrales syndicales à recueillir les opinions d'une partie non négligeable des travailleurs afin de mieux prendre en compte leur doléance.

De son côté, le président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Bello Bellard Elault a rappelé au gouvernement que l'émergence du Congo a

pour artisan les travailleurs. « Brazzaville, n'a plus abrité un seul défilé populaire depuis 24 ans environ. Cette fête n'est plus célébrée avec éclat alors qu'elle devrait donner lieu à des jouissances populaires des travailleuses et des travailleurs pour cause, étant au centre du développement durable du Congo, de son émergence à l'horizon 2025, à la fois comme ses principaux acteurs et bénéficiaires, les travailleurs ont droit à des loisirs spécifiques ce jour », a-t-il souligné.

D'après le représentant de la fédération internationale des ouvriers des transports pour l'Afrique francophone de la CDEAO, Bayla Sow, la fête du 1er mai, est un moment de réflexion et d'échange sur les problèmes de chômage ainsi que de répressions de travail.

Lydie Gisèle Oko

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

CABINET

N° 0762 /METP-CAB

L'an deux mil quatorze et le quinze avril à neuf heures précises s'est tenue sous la présidence du conseiller juridique et administratif, dans la salle de réunions du ministère de l'équipement et des travaux publics, la session relative à l'examen des dossiers de demande d'agrément des entreprises et bureaux d'études et/ou de contrôle.

A l'issue des travaux, la commission a agréé cinquante (50) dossiers tandis que sept (07) dossiers ont été rejetés ou recalés selon les cas, pour absence de matériel ou non-conformité des statuts à l'activité des travaux publics.

Dossiers agréés

1) Dossier déclaré recevable et agréé en catégorie de grandes entreprises (EP1) :

- 1-CONSTRUCTORA ANDRADE GUTIERREZ
- 2-SE.AS
- 3-SIPAM S.A
- 4-SOTRAB
- 5-CGC CONGO (sous réserve de l'augmentation du capital social)

2) Dossiers déclarés recevables et agréés en catégorie de moyennes entreprises (EP2) :

- 1-AFRI ASIA
- 2-BACODIM (classé auparavant en EP1, mais ramené en EP2 faute de ses performances)
- 3-SAGI CONGO
- 4-CENTRAL BTP
- 5-MBTP
- 6-ECGM LABO-CONGO
- 7-ISD
- 8-SCCPI-TP
- 9-GROUPE BOUKA

3) Dossiers déclarés recevables et agréés en catégorie de petites entreprises (EP3) :

- 1-ABTP
- 2-3AAA
- 3-BONGOFULL
- 4-GALLEY
- 5-CBH
- 6-MISSAN
- 7-MO.PA.F
- 8- BATIPRO (classé auparavant en EP2, mais ramené en EP3 faute de ses performances et de la visite de terrain)
- 9-DELTA CONSTRUCTION
- 10-LA GRACE DE L'ÉTERNEL
- 11-2ST (sous réserve de la modification des statuts en son article 3)
- 12-RITA ET SERVICE (sous réserve de la création d'une entité spécifique s'occupant uniquement des activités liées aux TP)
- 13-GBA CONGO
- 14-SGAD

15-STRUCTURE CONGO

- 16-PRETO TP
- 17-RECORD SERVICES ET PRIMEX (sous réserve de la spécification des statuts)
- 18-TRANSLOGISTIQUE (sous réserve de la création d'une entité spécifique s'occupant uniquement des activités liées aux TP)
- 19-SICAS
- 20-EBCS

4) Dossiers déclarés recevables et agréés en catégorie de très petites entreprises (EP4) :

- 1-SEIKO
- 2-GUANG FA S.A
- 3-GROUPE DORLEM
- 4-SIC
- 5-GLOIRE ENTREPRISE (sous réserve de la présentation d'un nouveau dossier administratif et fiscal)
- 6-AL AMIR
- 7-LA PERFECTION
- 8-KONAN COMPANY

5) Dossiers déclarés recevables et agréés en catégorie de bureaux d'études et/ou de contrôle

- 1-MANZI
- 2-DEA SOCOPRISE
- 3-GID ET ENGINEERING
- 4-HALL WORK
- 5-CBS
- 6-CHRISMA Sarlu
- 7-ASTUCE
- 8-EFFIMETH

Pour les dossiers rejetés (pour cause d'absence de matériel ou non-conformité des statuts), notification serait faite par la DGTP afin que ceux-ci soient corrigés en vue d'un réexamen à la prochaine session.

Fait à Brazzaville, le 29 avril 2014

Bruno NIANGA
Directeur de Cabinet

FÊTE DU 1^{er} MAI

Le mouvement ouvrier international au cœur des débats

Dans le cadre de la célébration de la fête du 1^{er} mai 2014, le Syndicat des travailleurs de l'administration du territoire (Sytrat) a organisé le 29 avril à Brazzaville, sous la houlette de son président, Alphonse Madzou, une conférence-débat qui a permis aux uns et autres d'avoir une quintessence des sujets présentés.

Le sujet développé par le 2^e vice-président du Sytrat, Étienne Fulbert Nkodia, à propos du «mouvement ouvrier international» s'est avéré instructif. «En effet, cette action a commencé à Chicago», a-t-il expliqué. «Elle a connu une répression car elle portait atteinte aux intérêts des entrepreneurs et des industriels qui avaient besoin de beaucoup plus de temps de travail pour gagner davantage. La cause ayant été juste, la revendication ne s'est donc pas arrêtée à Chicago. Elle a pris de l'ampleur et s'est étalée à travers le monde où, finalement tous les travailleurs se sont associés, se sont organisés. Au bout du compte, la journée a été consacrée, institutionnalisée, commémorée à travers le monde», a poursuivi Étienne Fulbert Nkodia. Ensuite, l'orateur a pris le soin de rappeler le contexte, c'est-à-dire, de ne pas seulement parler de la journée du 1er mai, car il faut faire la différence entre la journée des travailleurs et la fête du travail, etc. Cette journée se fête dans un certain nombre de pays. Au Congo, par exemple, selon l'orateur, cette fête, avec l'avènement

du multipartisme, n'est plus célébrée comme auparavant. La communication du secrétaire général du Sytrat, Victor Ntsoumou Moukouri, s'est focalisée sur «le bilan et les perspectives du Sytrat». Parmi les missions assignées à la Sytrat, sur le long terme, il a évoqué la construction du siège du ministère de l'Administration du territoire. À ce sujet, les efforts sur le terrain sont déjà palpables. Le constat est que sur l'ancien site, les travaux sont en cours d'exécution. Au niveau du transport du personnel, là également des efforts ont été faits. Si hier, les bus avaient été suspendus, aujourd'hui la situation a été décomptée et les bus circulent normalement. Un intérêt similaire a été observé également sur l'informatisation de l'administration. En matière de nominations, le syndicat se bat pour que les cadres maison soient nommés aux postes de responsabilité. S'agissant du CAPA et du statut particulier, des solutions sont en train d'être trouvées. Les dossiers suivent leurs cours normalement.

«Pour le syndicat, il ne suffit pas seulement d'assurer et de faire la défense des intérêts matériels et moraux, mais il faut également aller plus loin, et voir aussi l'aspect éducatif des travailleurs.»

Quant à Jean de Dieu Ngoma, il s'est appesanti sur la déontologie administrative et le régime disciplinaire. «D'une manière ou d'une autre, nous avons tous des faiblesses et sommes comptables des déviances qui sont décrites», a-t-il souligné. En conclusion, l'inspecteur général des services administratifs a appelé tous les travailleurs et fonctionnaires au ressaisissement personnel et collectif, «respect aux obligations professionnelles, en faisant fi aux devoirs». Et de conclure: «Pour le syndicat, il ne suffit pas seulement d'assurer et de faire la défense des intérêts matériels et moraux, mais il faut également aller plus loin, et voir aussi l'aspect éducatif des travailleurs.»

Guillaume Ondzé

PARIS

Manifestation contre les expulsions au Congo

Sous la bannière de plusieurs partis de la RDC, une manifestation s'est tenue à proximité de l'ambassade du Congo, en France, pour protester contre l'opération « Mbata ya Bakolo ». Les manifestants ont réclamé l'arrêt des expulsions massives de Congolais de la RDC de Brazzaville vers Kinshasa.



Les RD-Congolais manifestant devant l'ambassade du Congo Brazzaville à Paris

Après une tentative d'intrusion dans les locaux de l'ambassade du Congo, en France, à l'intersection de la rue Paul-Valéry et de l'avenue Victor-Hugo, dans le XVI^e arrondissement de Paris, le mercredi 30 avril entre 14 et 18 heures, une centaine de personnes, maîtrisée par des cordons de CRS, a manifesté fortement sa solidarité aux expulsés de Brazzaville vers Kinshasa.

Réunis sous le label diaspora combattante, les trois partis politiques – UDPS, RCK et Unic – ont dénoncé le traitement inacceptable

infligé aux Congolais de la RDC chassés de Brazzaville. « Pour nous, a déclaré Alexandre Ngyekama, le porte-parole, à sa sortie de l'ambassade après une courte entrevue avec l'ambassadeur Henri Lopes, c'est l'incompréhension, une indignation, une colère retenue en voyant nos compatriotes traités comme des malfrats de la part de nos propres frères... Nous exigeons que cela cesse... » « Nous allons manifester chaque semaine jusqu'à obtenir l'arrêt de cette opération », a expliqué un des membres

du collectif. « La cause de ces expulsions est politique, suite à une mauvaise gestion des flux migratoires de la sous-région, a renchéri Anthony, de l'association Kimpwanza (parti politique congolais de Brazzaville, créé en 1998 à Paris, NDLR) de Brazzaville. La part de l'implication de la bande de bandits est connue. Ils sont identifiés et doivent être traduits en justice. De là, s'interroge-t-il, pourquoi faisons l'amalgame au point de bafouer les droits de l'homme ? »

Marie Alfred Ngoma

À propos de la solidarité des « combattants » d'Europe

Une chose est de prendre fait et cause pour des compatriotes RD-Congolais, que l'on dit «traités comme des malfrats » à Brazzaville, une autre est d'essayer, avec humilité, de se regarder dans le miroir

Il y a plusieurs années en effet que les artistes musiciens du Congo-Kinshasa ne se sont plus produits en Europe. Ce n'est pas par manque d'inspiration ou de contrats de production à Paris, Berlin, Bruxelles et ailleurs dans le Vieux Continent. Bien au contraire, les producteurs sont disponibles et prêts à financer pour que les grands noms de la rumba RD-congolaise affrontent le public du Zénith ou de l'Olympia de Paris. Il se trouve que, pour des raisons qui ne peuvent pas ne pas être assimilées aux procès d'intention, les « combattants » se sont organisés sur la

place de Paris et de Bruxelles pour barrer la route à ces derniers, arguant qu'ils chantaient la politique. Ceux qui osent s'entêter, comme ils disent, sont agressés physiquement.

Quand on sait que les artistes musiciens sont faits pour chanter, qu'ils vivent de ce métier, nourrissent leurs familles par ce biais, soutiennent les études de leurs enfants en se dépensant tant, on peut se poser une question : la violence subie par les artistes-musiciens RC-congolais en Europe de la part de leurs propres frères procède-t-elle de la protection des droits de l'homme ?

Ne faisons pas chaque fois semblant de compatir, et contrairement à ce que l'on croit, Brazzaville et Kinshasa ne sont pas en guerre.

Gankama N'Siah



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à **123.000 FCFA** et gagnez 1 mois gratuit de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com



FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION
FORECO SARL

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46
Email : foreco.sarl@yahoo.fr - Site web: www.foreco-sarl.com
Siège POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimetièrre Mont Kamba
Agence BRAZZAVILLE : 308 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans

NOS COMPETENCES

- » Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- » Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- » Projet d'Adduction d'Eau Potable
- » Construction (bâtiments, château d'eau, ...)



AVENUE ALPHONSE FONDERE IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

Tel.: +242 05 381 34 34/ 06 381 34 34 Courriel : info@terratech-cg.com Web : info@terratech-cg.com



Spéciale Promo > **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- Processeur Intel Core i5-3337U
1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- French keyboard, Windows 7
- Microsoft Office 2010
- DVD-Super Multi DL drive



Prix : **429.000** TTC



OFIS
TRAINING
Center

OFIS

IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire



Tél.: 06 600 0000

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Weekend NON STOP !!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

Pointe-noire Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs
Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville
Lundi, Mercredi et Vendredi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com | 242 065 09 05 09 (Congo)
relationsclients@flyecair.com | 33 1 78 77 78 77 (France)

Allocution de l'Ambassadeur Richard BALOYI à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale à la Résidence Officielle Brazzaville, 28 Avril 2014

Excellence, Notre Invité d'Honneur, Son Excellence Monsieur Georges Moyen, Ministre de l'Enseignement Supérieur, représentant le Gouvernement de la République du Congo ;
Excellences Messieurs les Ministres et Ministres Délégués du Gouvernement de la République du Congo ;
Excellence Madame Madjimta KALZEUBE NELDIKINGAR, Vice-Doyenne du Corps Diplomatique de la République du Congo, Ambassadeur de la République du Tchad au Congo ;
Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Consuls Généraux ;
Représentants des Organisations Internationales accréditées en République du Congo ;
Chers Cadres du Gouvernement de la République du Congo ;
Distingués Invités ;
Représentants des Média ;

Mesdames et Messieurs,

C'est un privilège de vous recevoir, au nom du Gouvernement et du peuple de la République d'Afrique du Sud, à notre Résidence Officielle. Le personnel de l'Ambassade d'Afrique du Sud, leurs conjoints et moi-même sommes sincèrement honorés au moment où nous célébrons notre liberté héritée de nos premières élections démocratiques tenues le 27 avril 1994, après l'abolition du mauvais système de l'Apartheid.

Ceci nous enjoint, à exprimer notre gratitude au continent et à la communauté internationale pour nous avoir soutenus dans la lutte de libération.

En célébrant ce jour, juste quatre mois après le décès de l'icône Internationale, notre premier Président d'une Afrique du Sud démocratique, Son Excellence Nelson Rolihlahla MANDELA, nous reconnaissons aussi que son règne a jeté les bases de transformation de notre pays, celui d'être considéré comme l'un des membres importants de la Famille Internationale des Nations ; sur ce, nous remercions Tata MANDELA et souhaitons que son héritage vive à jamais.

Mesdames et Messieurs,

Cette résidence qui tient lieu de notre Pays, est un endroit physique où nous levons aussi notre drapeau pour témoigner des relations cordiales qui existent entre l'Afrique du Sud et le Congo, gravées dans les engagements politiques significatifs et des échanges mutuels, lesquels sont incarnées dans des accords conjoints pour des réflexions utiles.

Mesdames et Messieurs,

Nous reconnaissons que la Liberté que nous célébrons aujourd'hui a créé des conditions propices qui ont permis de bâtir une Afrique du Sud avec de nombreuses réalisations, chacune représentant une bonne partie d'histoire à raconter et cumulativement reflétant un meilleur endroit tout aussi beau pour vivre. Ces réalisations faisant de l'Afrique du Sud un bel endroit de beauté multiforme, et s'explique par les objectifs stratégiques déjà atteint tels que :

- L'établissement des listes électorales communes pour tous les citoyens sans distinction de race ou de tribu ;
- La création d'institutions de soutien à la démocratie constitutionnelle, comme le Bureau du Protecteur du citoyen, la Commission Electorale Indépendante, la Commission pour l'Egalité des Sexes, la Commission des Droits de l'Homme, la Commission de la Communauté Culturelle, Religieuses et Linguistiques ainsi que d'autres institutions ;
- L'adoption et la mise en œuvre réussie d'une politique centrée sur les per-

sonnes, dans la prestation des services comme droits liés aux gens, communément appelés « Batho Pele », mettant le pays à un rythme accéléré pour porter la correction aux déséquilibres créés par le système de l'apartheid, grâce à la fourniture relative aux services, tels que le logement, l'électricité, le ramassage des ordures, l'assainissement, l'eau, l'éducation, la santé ainsi que le package complet de sécurité sociale en tant que mécanisme de réduction de la pauvreté .

- L'adoption d'une politique permettant de jouer un rôle actif et sans ambages dans la communauté internationale des nations égales, dans lequel les indicateurs ci-après sont à notre crédit :
 - 1-L'organisation réussie du Sommet Mondial sur le Développement Durable ;
 - 2-L'organisation réussie de la Conférence Mondiale contre le Racisme ;
 - 3-La participation active dans le développement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).
 - 4-L'adoption des mécanismes Africains d'Evaluation par les Pairs pour les États-membres de l'UA, de l'examen ultérieur par nos pairs et la présentation des trois rapports comptables pour la mise en œuvre du programme d'action répondant aux questions soulevées dans le rapport d'évaluation par les pairs ; ainsi que ;
 - 5-L'approche d'élever fortement nos voix pour la transformation continue des organismes mondiaux tels que l'Organisation des Nations Unies et / ou certaines de leurs institutions.

Mesdames et Messieurs,

Cette année, la célébration de la journée de la liberté de l'Afrique du Sud coïncide avec la célébration de 20 ans de liberté et de démocratie dans le pays. C'est donc un moment approprié pour faire le bilan de ce qui s'est passé depuis l'aube de la liberté, tout en réfléchissant aussi sur les étapes suivantes.

C'est tenant compte de cet aspect que le Président Gedleyihlekisa Jacob Zuma est actuellement en tête de la campagne pour que les Sud-Africains, conjointement puissent emmener l'Afrique du Sud vers d'autres cimes ; en sa qualité de Leader du parti au Pouvoir (Le Congrès National Africain) il se présente une fois de plus, comme un champion, pour le développement de l'Afrique du Sud pour un avenir à long terme.

Cette position retenue, par son administration, c'est faire un diagnostic de l'état de développement qui a abouti à l'adoption du Plan National de Développement qui décrit les priorités à atteindre d'ici l'an 2030" ---Vision 2030 ".

Comme cela fut le cas de notre lutte pour la liberté, nous sollicitons le soutien de la communauté internationale dans l'esprit de travailler ensemble pour un avenir meilleur.

Mesdames et Messieurs

Puis-je humblement, avoir, l'honneur de demander à tous, de bien vouloir lever nos verres pour porter un toast aux 20 ans de démocratie en Afrique du Sud, des étapes pratiques pour faire encore avancer l'Afrique du Sud, pour l'amitié et aux relations cordiales entre nos deux pays (l'Afrique du Sud et le Congo), à l'unité, au développement, à la paix et à la stabilité du continent ainsi qu'à la reconnaissance mutuelle de la souveraineté des Etats et aux efforts pour la bonne gouvernance dans le monde.

Matondo mingi

PEUPLE AUTOCHTONE

Une tournée européenne pour le groupe Ndima

Après ses tournées des deux dernières années, le groupe Dima des peuples autochtones entamera, à partir du 14 mai, une tournée européenne qui le conduira en Italie, en Allemagne, en Guyane, en Suisse, en France, en Belgique puis en Hollande.

Afin de mieux affûter leurs armes, les musiciens Aka du groupe Ndima sont à Brazzaville depuis mi-avril en pleine répétition, question de coordonner et de monter le spectacle qu'ils vont prochainement présenter. Sont également prévues des communications, à l'instar de celle du professeur Simha Arom lors de la conférence portant sur la découverte des polyphonies Aka. Sorel Eta qui travaille depuis près de deux décennies avec les peuples autochtones et qui assure la direction artistique du groupe, animera des ateliers et des émissions de radio sur la culture Aka.

Pour mettre les artistes dans les conditions, un concert gratuit a été programmé à l'institut français, le 7 mai en soirée. Avec deux albums sur le marché, *Moaka na Ndima* (2003) et *Makingo ma beto ba Aka* (2012), les spectacles seront axés autour de morceaux contenus dans ces albums mais aussi avec de nouveaux airs concoctés spécialement pour la tournée. «*Nous avons essayé de donner un aperçu assez représentatif de la culture Aka. Ils ont une diversité d'instruments que j'essaie de présenter; parmi lesquels l'arc musical, la flûte et leurs tambours. Dans ce spectacle nous mettons en valeur leur patrimoine organologique*», a souligné Sorel Eta.

«*C'est par le travail que nous avons pu convaincre notre partenaire et cela part depuis 2002. Nous avons été recommandés par l'ambassade de France au Congo à l'institution culturelle du monde qui nous invite en Guyane pour participer au Festival de l'imaginaire. Nous faisons aussi parti du réseau Clan Cosmos qui organise des spectacles à travers le monde. Une autre tournée est envisagée; nous avons des partenaires qui sollicitent déjà que nous soyons chez eux. Nous travaillons avec les fonds de nos recettes sans subventions*», a conclu Sorel Eta.

Hermione Désirée Ngoma

COOPÉRATION CULTURELLE

La Chine offre 200 ouvrages à la bibliothèque nationale du Congo

Monsieur Guo, directeur de la bibliothèque publique de Nanjing (Chine), a remis le don de livres à François Ondaï-Akiera, directeur de la bibliothèque nationale du Congo, le 29 avril 2014.

Ces 200 livres en français offerts au Congo par la bibliothèque de Nanjing, sont une manière pour la Chine de renforcer sa coopération avec le Congo. Il s'agit notamment d'ouvrages sur le thé chinois, la sculpture chinoise, le jardin chinois, le droit chinois, d'un manuel de prévention et de traitement des maladies courantes en Afrique...

Après avoir accompli son geste, le directeur de la bibliothèque de Nanjing a présenté sa structure qui est une entité créée par le gouvernement chinois, qui emploie 120 agents. La bibliothèque de Nanjing a plus de 2 millions de livres en stockage. Sous la dénomination de cette bibliothèque, il existe une soixantaine de bibliothèques filiales, pour un total de quatorze départements. Monsieur Guo a demandé aux responsables de la bibliothèque nationale du Congo de fidéliser l'amitié entre les deux pays afin que les relations se développent davantage.

François Ondaï-Akiera, directeur de la bibliothèque nationale du Congo, a promis de faire bon usage de ce beau cadeau. «*Depuis que notre bibliothèque nationale a été inaugurée, nous ne cessons de recevoir de grandes personnalités. Nous avons reçu les Américains, les Français, l'ambassadeur russe, et aujourd'hui nous avons l'honneur de recevoir un important don de livres de la part de la Chine. C'est le plus grand don que nous avons reçu depuis que nous sommes ici. Nous sommes fiers de ce don. Ce sont des livres en français qui vont nous aider à connaître non seulement la Chine, mais aussi sa littérature, ses lois, son art de vivre. Nous appelons nos lecteurs à venir nombreux consulter ces livres et s'imprégner des réalités chinoises.*», a-t-il déclaré.

Rappelons ici que la bibliothèque nationale du Congo dispo-

sait de 30.000 ouvrages avant les événements douloureux que le pays a connus. Actuellement, elle dispose à nouveau de 19.000 livres dont 900 d'auteurs congolais. Les ouvrages étrangers sont notamment en français, en anglais et en russe. Ravi d'accomplir ce geste et surtout de coopérer désor-



Le directeur de la bibliothèque nationale du Congo reçoit un échantillon des livres offerts par la Chine

mais avec la structure congolaise, Monsieur Guo a signé le livre d'or de la bibliothèque nationale du Congo. Et de conclure: «*Je souhaite que les deux parties puissent créer une coopération qui dure longtemps. Que cette coopération entre la bibliothèque de Nanjing et la bibliothèque nationale du Congo, se développe respectivement. Je promets d'élever le niveau de qualité des services de la bibliothèque nationale du Congo et surtout de renforcer l'amitié entre le Congo et la Chine, dans le domaine de la culture.*»

La cérémonie s'est déroulée en présence de Dieudonné Mouyongo, commissaire général du Festival panafricain de musique, également directeur de cabinet par intérim du ministre de la Culture et des arts.

Bruno Okokana

EQUATORIAL CONGO AIRLINES (ECAir) RECRUTE POUR SON DIRECTEUR GENERAL ADJOINT : UNE ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

LE POSTE

Positionnement hiérarchique

Rattachée directement au Directeur Général Adjoint

Mission du poste :

Réceptionner, trier, diffuser l'information (courrier, messagerie, téléphone, internet, intranet...)

Assurer les traitements du courrier,

Gérer le suivi des parapheurs et vérifier les courriers mis à la signature du Directeur,

Concevoir et mettre en forme les documents,

Classer et archiver les dossiers et la documentation,

Organiser, gérer les réunions et agenda du Directeur,

Assurer l'accueil physique et téléphonique,

Gérer le matériel et les fournitures,

Gestion des chronos, des frais de déplacement.

Activités du poste :

Effectuer l'accueil téléphonique,

Accueillir physiquement les personnes de l'extérieur et les partenaires internes,

Mettre en forme, suivre et gérer le courrier arrivée-départ,

Tenir les différents agendas,

Organiser des réunions, rédiger et mettre en forme les comptes-rendus,

Mettre en forme des documents, monter des dossiers, organiser le classement et l'archivage des documents,

Assurer la veille informatique

Exigences du poste :

Atteindre les objectifs et respect des consignes données par le Directeur Gé-

néral Adjoint,

Qualité des prestations et du service rendu,

Qualité des relations avec les personnes extérieures et les partenaires internes,

Disponibilité importante dans le respect des horaires

Conditions particulières d'exercice du poste :

Savoir-être : l'assistante doit :

S'exprimer avec aisance,

Travailler en équipe,

Faire preuve d'autonomie et d'initiative, rendre compte à sa hiérarchie,

Faire preuve de discrétion,

Faire preuve de rigueur et d'organisation.

Savoir-faire : l'assistante doit :

Maitriser le Pack Office (Word, Excel, Powerpoint),

Etre à l'aise avec l'outil internet

Niveau requis :

Niveau minimum : Brevet de Technicien Supérieur Assistante de Direction plus trois ans d'expérience professionnelle,

Anglais courant.

Dépôt du dossier de candidature au plus tard

le 15 mai 2014 à 12 heures

Envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse électronique suivante :

emplois@flyecair.com ou vous pouvez déposer votre dossier à l'adresse suivante :

ECAir

1604 Avenue des Trois Martyrs Batignolles

Brazzaville-République du Congo à la Direction des Ressources Humaines

FRANCE-RDC

Joseph Kabila attendu à l'Élysée d'ici le 21 mai

Les échanges économiques, les investissements, la situation en Centrafrique, le processus électoral et la bonne gouvernance seront au menu de l'entrevue entre les deux chefs d'État.

Une nouvelle rencontre entre Joseph Kabila et François Hollande est projetée à l'Élysée d'ici le 21 mai prochain. C'est ce que révèlent des sources diplomatiques au pays indiquant que le prochain tête-à-tête entre les deux chefs d'État fait suite au quatorzième sommet de la Francophonie tenu à Kinshasa et celui de l'Élysée. Ils ont, en effet, convenu de se retrouver dans un cadre plus apaisé et respectueux de la souveraineté de leurs pays respectifs pour évoquer des questions d'intérêt commun. À ce sujet, il y a lieu de dire que ce ne sont pas les matières qui vont manquer étant entendu que les deux chefs d'État vont chercher à aplanir leurs divergences et surtout lever tout ce qui est de nature à entraver la bonne coopération entre Paris et Kinshasa. Au nombre des sujets qui vont s'inviter au débat figure sans doute la situation en Centrafrique qui partage plus de 1500 km de frontière avec la RDC. L'instabilité récurrente dans laquelle a basculé ce pays sur fond de violence extrême requiert de la part de la RDC un devoir d'assistance. La France, qui



Joseph Kabila

est l'un des premiers États membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies à voler au secours de la Centrafrique, entend obtenir de la RDC un appui conséquent en hommes pour la mission onusienne déployée en République centrafricaine. La France, rapporte-t-on, ne devrait pas porter seule le poids de cette crise et ne pourrait pas non plus déployer davantage des troupes en RCA. L'implication de la RDC par rapport à cette requête, indique-t-on, constituera une avancée significative sur la voie de la pacification de

ce pays après le départ des militaires tchadiens.

Autre sujet, qui pourrait être au menu des discussions, concerne le processus électoral en RDC pour lequel Joseph Kabila attend de la France un soutien logistique et financier nécessaire à l'organisation des bonnes élections. Quant à la question des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, il sera nécessaire pour Joseph Kabila de donner les gages que présente son pays en termes de démocratie et de bonne gouvernance afin de rassurer le patronat français soucieux d'investir en RDC. D'où le volet économique représente le soubassement de cette entrevue autour d'un partenariat gagnant-gagnant sur fond des échanges commerciaux profitables aux deux pays. Le besoin des financements et de la technologie étant immense et pressant pour la RDC, Joseph Kabila en profitera sans doute pour rassurer les investisseurs français sur l'avantage qu'ils tireront en apportant des capitaux frais au Congo-Kinshasa.

Alain Diasso

SANTÉ ET ÉDUCATION

La Banque mondiale à la rescousse des systèmes de développement humain en RDC

Le don de 15 millions de dollars de l'IDA vise à développer les capacités de planification et de notification des services de santé et d'éducation dans les provinces et aux échelons inférieurs.

Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale vient d'approuver un don de l'Association internationale de développement (IDA) en faveur de la République démocratique du Congo. Il s'agit d'un don de 15 millions de dollars et concerne un projet de renforcement des systèmes de développement humain en RDC. Cette aide financière vise, entre autres, à développer les capacités de planification et de notification des services de santé et d'éducation dans les provinces et aux échelons inférieurs en réalisant, entre autres, un relevé cartographique informatique des établissements scolaires et sanitaires. Ce don IDA tombe à point nommé, juste au moment où le pays s'emploie à améliorer la gestion des systèmes de santé et d'éducation et à progresser rapidement et durablement vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Il est, en effet, reconnu que, quoiqu'on ait enregistré des progrès ces dernières années avec, à la clé, une croissance économique impressionnante, le pays est néanmoins confronté à d'immenses défis sur le front du développement humain.

Par ailleurs, il est à noter que le projet s'attaquera aussi aux problèmes que constituent, d'une part, le manque de fiabilité de l'approvisionnement en médicaments essentiels bon marché dans les établissements de soins et, d'autre part, les ventes illicites de médicaments. « Pour cela, il œuvrera au renforcement des capacités sur le plan de la réglementation, de la passation des marchés et de la gestion des stocks, l'objectif étant de garantir la disponibilité et la qualité des produits pharmaceutiques essentiels », précise le communiqué de la Banque mondiale.

Il convient de préciser qu'entre la RDC et la Banque mondiale, les préoccupations sont quasi les mêmes en matière d'amélioration de la gestion des systèmes de santé et d'éducation. Le gouvernement s'emploie, pour sa part, à élargir l'accès à des services sociaux de qualité et à renforcer le développement humain à travers la gouvernance et les systèmes d'éducation et de santé améliorés. De son côté, la Banque mondiale entend faire du renforcement des capacités pour des services publics de qualité, le socle de son action qui, à terme, vise à promouvoir la paix, la stabilité et la réduction de la pauvreté en RDC.

A.D.

POLICE DE PROXIMITÉ

Une nouvelle approche de sécurisation des Congolais

Dans sa manière classique d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, la police dans certains pays du monde dont la RDC a failli à sa mission. Car la population ne cesse de dénoncer au quotidien les bévues commises par cette police qui crée une crise de confiance entre elle et la population.

Pour rétablir la confiance, une nouvelle stratégie de sécurisation de la population et de leurs biens vient d'être mise en marche, elle est déjà effective dans la commune de Kinshasa. Il s'agit de la police de proximité qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la Police nationale congolaise (PNC). Au cours d'une journée d'information organisée par le comité de suivi de la réforme de la police avec l'appui de la police européenne, les journalistes ont été édifiés sur cette nouvelle stratégie de la (PNC).

Dans leurs interventions, le commissaire supérieur, le colonel Daniel Makakanu et le commissaire supérieur adjoint, le colonel André Musangu ont éclairé la lanterne des journalistes sur cette nouvelle police. La police de proximité ou communautaire n'est pas une nouvelle unité au sein de la PNC. C'est plutôt un mode de fonctionnement de la police qui prend en compte les besoins de sécurité exprimés par la population. La police de proximité favorise la solution globale et durable aux causes de l'insécurité mais au niveau locale. Ce mode de fonctionnement, expliquent-ils, implique une consultation régulière de la population, l'élargissement de concertation à la société civile. Il implique aussi un partenariat avec les acteurs de la société pour la mise en œuvre des projets locaux de sécurité. La police de proximité s'appuie sur six principes, à savoir le partenariat, la proximité, la redevabilité, le respect de voisinage, le respect des droits humains et la prévention.

Pour le colonel André Musangu, la police de proximité est implantée pour améliorer la confiance entre la police et la population. Ce nouveau mode de fonctionnement de la PNC devra donc être intégré dans le vécu quotidien des Congolais pour que la police et la population cheminent ensemble afin de mettre fin aux problèmes d'insécurité qui rongent la RDC. Pour ce faire, la sensibilisation de la population est de mise car bien de Congolais ne connaissent pas encore cette nouvelle approche de la police.

A.Nz.

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE

Les journalistes s'impliquent dans la survie de l'enfant

La survie de l'enfant ne doit pas seulement être une préoccupation du seul ministère de la Santé publique mais elle devra impliquer toutes les parties prenantes : médias, leaders politico-religieuses, société civile...

Les médias, dans le changement de comportement pour la promotion de bonnes pratiques sur la survie de l'enfant, jouent un rôle non moins négligeable. L'ONG World Vision qui a initié une campagne sur la survie de l'enfant dénommée « Les enfants avant tout » vient d'associer les médias pour gagner le pari de la survie de l'enfant.

Au cours d'une journée de réflexion sur la survie de l'enfant organisée, le 30 avril, au cercle Elais dans la commune de la Gombe par cette ONG chrétienne, les journalistes se sont engagés à œuvrer pour la survie de l'enfant. Dans toutes leurs productions, un intérêt capital sera dorénavant accordé à la question de la survie de l'enfant. D'où la promotion des informations liées à la survie de l'enfant occupera une place de choix. Pour ce faire, les journalistes devront se documenter sur la question et recourir aux sources fiables pour être en mesure de mettre à la disposition du public des informations exactes sur cette problématique.

Mais dans cet engagement World Vision, en tant que partenaire, devra

disponibiliser les données pour les médias; renforcer les capacités des journalistes par des formations, faciliter aux journalistes l'accès aux sources d'informations.

La situation de l'enfant est alarmante en RDC, pays à mortalité infantile élevée après le Nigeria et l'Éthiopie. Dans son exposé sur le contexte de la santé infantile en RDC et les défis majeurs à relever, le Dr Ida Sukadi a montré l'ampleur de la situation. En 1990, le taux de mortalité en RDC s'élevait à 181 décès pour mille naissances vivantes, en 2010, il s'élevait à cent soixante-treize pour mille naissances. L'idéal, indique-t-elle serait d'atteindre soixante décès pour mille naissances d'ici 2015. Mais cela est impossible. Les efforts doivent donc être consentis.

Le Dr Ida Sukadi regrette du fait que tous les enfants de moins de 5 ans meurent des causes évitables et connues, notamment la rougeole, la malnutrition, le tétanos néonatal, la pneumonie, la malaria, le sida et pourtant, poursuit-elle, il ya des interventions efficaces qui peuvent accélérer la réduction de la mortalité infantile. Sur ce, l'oratrice cite la vaccination, la nutrition, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance, l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, la planification familiale et l'éducation des femmes.

La responsabilité des médias

Pour promouvoir toutes ces interventions afin de lutter contre la mortalité des enfants, le directeur du programme national de promotion de la santé, le Pr Vincent Lukunku, interpelle les professionnels de médias : « Il s'agit pour nous de nous mettre en face de nos responsabilités parce que chaque minute, chaque heure, il y a un enfant qui meurt. Il est donc temps que nous marquons un arrêt pour réfléchir. Il n'y a pas un meilleur acteur comme les médias pour mener un plaidoyer en faveur de l'enfant... ».

Le coordinateur de la campagne sur la survie de l'enfant, Guy Bokongo, s'est attardé sur ladite campagne qui est « une campagne de plaidoyer qui vise à contribuer à la réduction de la mortalité infantile et maternelle en RDC de cent cinquante-huit décès pour mille naissances à soixante-cinq pour mille ». Durant cette campagne, explique-t-il, il sera question de plaider pour l'augmentation du budget alloué à la santé de la mère et de l'enfant, renforcer les capacités du plaidoyer au niveau communautaire pour le suivi du budget de la santé. Pour ce faire, World Vision a mis en place quelques stratégies comme le partenariat et la coalition avec d'autres partenaires dont les médias, ce qui justifie le sens de la journée de réflexion organisée à leur intention; l'engagement du leadership dans la campagne, la mobilisation populaire.

Aline Nzuzi

AFFAIRE RÉFOULÉS DU CONGO-BRAZZAVILLE

« Le gouvernement a traité ce problème avec toute la circonspection qu'il mérite »

Pour le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, le dossier des expulsions est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît et concerne davantage de compatriotes que ceux qui rentrent de la République du Congo.

Le gouvernement de la RDC n'est pas disposé à répondre au coup par coup à l'expulsion de ses ressortissants du Congo-Brazzaville. C'est en substance ce qu'a déclaré le porte-parole Lambert Mende Omalanga au cours d'un point de presse qu'il a tenu le 30 avril à Kinshasa. L'officiel congolais a mis en exergue la complexité de cette question qui requiert tact et minutie dans son traitement étant entendu que les compatriotes expulsés ne représentent qu'une infime portion de la grande masse restée au Congo-Brazzaville. Interrogeant les statiques, il a noté que jusque-là, seulement entre 5 à 8% des compatriotes qui avaient choisi de vivre au Congo d'en face ont été refoulés. « Ceux qui tiennent à pousser les autorités de la RDC sur les chemins d'une réaction d'exaspération font peu de cas de plus de 95 à 92% de RD Congolais qui demeurent encore à un titre ou à un autre dans ce pays voisin, et il est prudent de ne pas compromettre leur quiétude par des décisions à l'emporte-pièce », a-t-il martelé.

Citant des « sources autorisées », le porte-parole du gouvernement a stigmatisé « un certain nombre d'expulsions irrégulières des ressortissants de la RDC en ce que ces personnes détentrices de documents de séjour en bonne et due forme se seraient vues arrachées lesdits documents par des



Lambert Mende Omalanga, porte-parole du gouvernement éléments des forces de sécurité et contraintes de quitter le territoire du Congo Brazzaville ». Le gouvernement de la RDC a-t-il ajouté, « n'a pas à émettre un quelconque jugement sur la légitimité des motivations des autorités de Brazzaville pour agir de la sorte estimant que Chaque pays a le droit de faire ce qu'il pense devoir faire pour réduire la délinquance et la criminalité sur son territoire ». Et de conclure : « Le gouvernement de la République estime avoir bien fait en traitant ce problème grave avec toute la circonspection qu'il mérite ».

Enfin, Lambert Mende espère que les excuses fraternelles présentées aux populations concernées par le député maire de Brazzaville Ngouelondele en visite récente auprès du gouverneur André Kimbuta « annoncent bien une intention de remédier aux tristes débordements auxquels on a assisté ».

Alain Diasso

50^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Vingt et un clubs disputent la phase des poules

La Fédération congolaise de football association (Fécôfa) a procédé, le 29 avril, en son siège, au tirage au sort des clubs qualifiés à la phase des poules de la 50^e édition de la Coupe du Congo de football. Tout s'est déroulé sous la supervision du secrétaire général de l'instance nationale du football, Grégoire Badi Ediba, et son adjoint Inyangi Benzeke.

Au total, vingt et un clubs avaient confirmé leur participation à cette étape de la deuxième plus importante compétition nationale du football. Ils ont donc été repartis en trois poules de la compétition avec deux groupes à chaque poule. La poule ouest basé à Mbandaka dans la province de l'Équateur se compose de huit équipes, précisément AS Dragons (Kinshasa), FC Nord Sport (Matadi), AS Vutuka (Bandundu), FC Royal (Mbandaka), TC Elima (Matadi), Daring Club Motema Pembe (DCMP) (Kinshasa), Shark XI FC (Kinshasa) et FC MK (Kinshasa), détenteur du titre. Le groupe A du site de Mbandaka est formé de FC Royal, AS Dragons, FC Nord Sport et DCMP; et le groupe B de FC MK, Shark XI FC, AS Vutuka et TC Elima.

Martin Enyimo

DIVISION 1/PLAY-OFF

Les joueurs de V.Club auraient inhalé un gaz lors du match contre Mazembe

Selon le Dr Mathieu Matusima de V.Club, les joueurs ont été exposés à un gaz pendant la mi-temps du match contre Mazembe, le 23 avril, au stade TP Mazembe à Lubumbashi et cela les aurait affaiblis en deuxième période.

L'AS V.Club a perdu, le 23 avril, à Lubumbashi, face au TP Mazembe par un score sans appel d'un but à quatre en première journée de play-off de la 19^e édition du championnat national de football. Le score de la partie a été plus inattendu, surtout

qu'à la fin de la première période, les deux équipes étaient à égalité d'un but partout, avec le but du Zambien Rainford Kalaba pour Mazembe et l'égalisation du capitaine Ebunga Simbi. Mais en deuxième période, il y a eu un autre match. V.Club a encaissé coup sur coup trois buts du Tanzanien Bwana Ali Samata. Et depuis, du côté des Dauphins Noirs de Kinshasa, on explique cette déconfiture par un fait assez bizarre : les joueurs auraient inhalé un gaz dans les vestiaires pendant la mi-temps qui les aurait ensuite rendus très lourds sur le terrain.

"Pendant la deuxième mi-temps, les joueurs remplaçants de l'AS V.Club dormaient sur le banc. Un phénomène qui nous a intrigués puisque, normalement, ils devaient être en communion avec ceux qui sont sur le terrain en s'agitant et en les poussant à la bonne performance", déclare le Dr Mathieu Matusima Mafuta, médecin de l'AS V.Club, présent sur le banc des réservistes au stade TP Mazembe de Lubumbashi au cours du match. Il affirme ensuite sur le site web of-



V.Club

ficiel du team vert et noir de la capitale de la RDC : "Les éléments de preuve sont difficiles à avoir mais nous sommes dans la présomption d'autant qu'avec l'expérience acquise, je sais déceler certaines odeurs. En effet, dans les vestiaires pendant la pause, j'avais senti une odeur bizarre mais, comme nous devrions nous occuper des joueurs touchés ou blessés, nous n'avions pas trop fait attention de la provenance de cette odeur. C'est sur le banc que je constaterai personnellement qu'il y avait des joueurs qui somnolaient, en même temps que, sur le terrain, je remarquais que les gestes de nos joueurs étaient devenus lourds. Cela m'a rappelé ce qui nous était arrivé tout dernièrement à Johannesburg contre l'équipe sud-africaine de Kaizer Chiefs, en 8^{es} de finale retour de la 18^e Ligue des champions de la CAF en cours. Du formol, facilement décelable, avait été aspergé dans notre bus. Le produit rend le corps lourd. Le gaz paralysant utilisé est d'une autre qualité et ses effets ont été dévastateurs sur les corps des

athlètes". Un membre du comité provincial des supporters de l'AS V.Club du Katanga, temoigne-t-on, était allé aussi dans les vestiaires de V.Club pendant la pause; et il avait senti ses membres engourdis quelques instants après avoir repris sa place à la tribune.

Selon des études, apprend-on, ce genre de gaz produit ses effets dans les quinze ou vingt minutes qui suivent le contact avec les corps. Le trio arbitral de ce match n'avait pas été retenu pendant plus de 15 minutes à la mi-temps alors que les vingt-deux acteurs attendaient déjà sur l'aire de jeu pour la deuxième période afin que ce gaz inhalé dans les vestiaires ne commencent à agir sur les joueurs de V.Club ?, se demandent les Dauphins Noirs. Cette allégation de V.Club par rapport à ce match accroît encore plus la rivalité entre les deux équipes qui se retrouvent même dans un même groupe en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique au terme du tirage au sort.

Martin Enyimo

SONAS

Des agents réclament la démission du comité de gestion

Ces travailleurs accusent Carole Agito et son équipe notamment de mauvaise gestion et de recrutements abusifs.

Un mémorandum des travailleurs de la Société nationale d'assurance (Sonas) a été déposé, le 29 avril, au bureau de l'Assemblée nationale. Dans ce document, ces agents et cadres de la Sonas accusent Carole Agito de mauvaise gestion et de recrutements abusifs ainsi que du non-paiement de leurs salaires depuis plus de deux ans.

Ils s'attaquent également à la délégation syndicale de la Sonas, qui est accusée de ne pas défendre les intérêts des agents. « On continue d'engager jusque maintenant alors qu'elle devrait expédier les affaires courantes. La Sonas est gérée comme une boutique. Nous disons non, ça doit cesser. Il y a du désordre à la tête de l'entreprise. Que l'Assemblée nationale et le Sénat réunis comprennent que la Sonas, comme les autres institutions, doit être réformée », a déclaré l'un de ces agents cités par radiokapiu.net.

Selon cette même source, à la direction générale de cette entreprise étatique, les agents comptent environ vingt-six mois d'arriérés. Ceux des agences à Kinshasa et en provinces comptent entre douze et quinze mois d'arriérés de salaires.

Cet agent, qui estime qu'il est incompréhensible que la Sonas indemnise des sinistrés sans pouvoir payer ses propres agents, a regretté que les travailleurs de la Sonas soient condamnés à « mourir à petit feu ». Le directeur de cabinet-adjoint du président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Lihau, qui a reçu le mémorandum, a promis d'en informer sa hiérarchie. Ces agents et cadres de la Sonas ont menacé se rendre également à la présidence de la République pour déposer le même document et d'organiser, le 2 mai, un sit-in devant leur entreprise.

Lucien Dianzenza

TRAFIC DE DROGUE

Deux femmes interpellées à l'aéroport de Pointe-Noire

Huit kilos de cocaïne ont été saisis à l'aéroport Agostinho-Neto sur deux commerçantes de nationalité angolaise en provenance de Sao Polo, au Brésil. Ces dernières ont été présentées le mercredi 30 avril à la presse par le commissariat spécial de police dudit l'aéroport. Il s'agit de Mambo Manucha Malunga Mbida et de Makiesse Paulina, âgées respectivement de 28 et 43 ans. Ces deux commerçantes venaient de Sao Polo (Brésil) par vol de la compagnie aérienne Asky qui a transité par Lomé (Togo), Lagos (Nigeria), Libreville (Gabon) à destination de Pointe-Noire (Congo).

Selon les services du commissariat spécial de police de l'aéroport, la drogue était dissimulée dans les bagages en soute. Cette saisie représente la quantité la plus importante de drogue dure jamais saisie au sein de cet aéroport. C'est une deuxième saisie par les mêmes services après une première réalisée le 18 novembre 2012 sur le vol South African Airways en provenance toujours de Sao Polo (Brésil) via Johannesburg (Afrique du Sud) au cours de laquelle 81 capsules de cocaïne avalées avaient été re-



La cocaïne saisie (© Adiac)

trouvées sur Mukendi Manuel Didi, un commerçant de nationalité angolaise. La ville de Sao Polo constitue l'une des destinations de nombreux acheteurs de drogue et, selon des sources sûres, cette drogue saisie était destinée à l'Angola.

Les présumées trafiquantes ont été écrouées par les services de police et seront présentées après enquête au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-Noire qui donnera suite à cet affaire.

Interrogées par la presse, les deux commerçantes ont expliqué que ce trafic était exercé

dans le but de sortir leurs familles respectives de l'état de pauvreté dans lequel celles-ci se trouvent. « Nous sommes issues de familles très pauvres, et nous sommes obligées de prendre parfois de tels risques dans l'objectif de sortir nos familles de la pauvreté dans laquelle celles-ci sont plongées », ont-elles déclaré. Notons qu'au niveau des frontières nationales, la police multiplie les actions visant à enrayer ce phénomène, dont la réussite effective nécessite la fédération de tous les efforts au niveau transnational.

Séverin Ibara

GENDARMERIE

Le plan d'action de la région est défini

Les commandants d'unités et les officiers d'état-major ont pris part à un séminaire dit de planification annuelle, du 23 au 26 avril à Pointe-Noire.

Durant les trois jours qu'ont duré les travaux, les commandants d'unités de gendarmerie du Kouilou et les officiers d'état-major ont intériorisé la nouvelle démarche de planification du commandant de région de gendarmerie basée sur la gestion axée sur les résultats. « En louant cette initiative prise par le commandant de la gendarmerie nationale, nous nous inscrivons dans le processus qui permet de relever les défis qui se posent à notre région par le renforcement des capacités d'organisation de service, en s'appuyant sur la contrainte pilotage, gage de réussite et d'efficacité dans un suivi, évaluation et contrôle d'activité de façon régulière », a souligné le colonel Placide Ngombé, commandant de la région du Kouilou.

Il a avancé, par ailleurs, qu'au sein de

la gendarmerie, les vertus de la pratique partagée de savoir-faire au pouvoir et de l'exercice de sa fonction de commandement font asseoir l'autorité du chef. « C'est pour dire avec force que, les programmes d'activité que nous venons de valider, constituent un tableau de bord et doivent rappeler les fondamentaux, les objectifs fixés dans leur finalité. Plus précisément le plan d'action du commandant de région de gendarmerie du Kouilou s'impose à vous commandants d'unité, pour donner un sens à votre action dans l'exécution de nos missions régaliennes. »

La gendarmerie veut lutter contre l'immigration clandestine

En effet, le commandant de la région a demandé aux officiers et commandants d'unité et chefs de service, de mettre un accent particulier dans l'exercice des domaines qui engagent leurs actions au cours de l'année 2014. Il s'agit entre autres de : la lutte contre l'immigration clandestine et le grand banditisme ; la

sécurisation des grands événements, en l'occurrence l'exercice Loango 2014 qui pointe à l'horizon ; l'intensification de la surveillance générale en vue du recueil de renseignements ; le renforcement de la capacité d'intervention par l'entraînement et l'instruction ; le développement des capacités physiques des gendarmes par la pratique régulière du sport ; la communication pour une bonne visibilité de notre action ; et enfin le renforcement du lien armée/nation.

Soulignons que dans le rapport final, le lieutenant colonel, commandant de la compagnie ferroviaire, a précisé que ce séminaire avait permis d'instruire les collaborateurs sur les axes prioritaires à observer. Ceux-ci se résument à sept domaines qui sont, entre autres : l'organisation structurelle et fonctionnelle ; la gestion des ressources humaines financières et matérielles ; l'obligation de procéder à la revue et la mise à jour des fichiers pour un bon suivi et la bonne gestion ; la formation et l'entraînement. Sur les activités opérationnelles, il a insisté sur la nécessité pour les commandants d'unités d'orienter, de coordonner et de contrôler toutes leurs actions, en privilégiant le professionnalisme.

Cependant, dans le domaine de la communication, il est revenu sur la nécessité de la participation des unités de la région de gendarmerie, et de la réactualisation du journal Le Képi, car ceci contribuerait à la visibilité de la région.

Charlem Léa Legnoki

ÉLIMINATOIRES CAN MAROC 2015

Claude Le Roy s'exprime après le tirage au sort

Les Congolais affronteront en match aller la Namibie, le 18 mai à Windhoek. Après le tirage au sort des préliminaires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football effectué le 27 avril, l'entraîneur des Diables rouges, Claude Le Roy, pense que l'équipe doit arriver à Windhoek quelques jours avant pour s'acclimater.

Pour l'entraîneur, la Namibie est une équipe bien organisée. « Je souhaiterais qu'on soit à Windhoek au plus tard le 14 mai, pour commencer à travailler. Pourvu que les autorités respectent notre programme avec un retour sur Pointe-Noire après le match aller », a indiqué Claude Le Roy à la presse locale.

« Connaissant la réalité du déplacement des équipes en Afrique, la Confédération africaine de football aurait mieux fait de faire le tirage au sort un mois avant. Au lieu du 27 avril, elle aurait pu le faire le 27

mars pour permettre aux équipes de s'organiser. Parce que le temps est court pour faire les révisions et préparer le voyage », a-t-il ajouté. Son défi majeur étant la qualification pour la CAN et remporter les Jeux africains de 2015, l'entraîneur pense qu'il faut bien gérer les gars pour faire des résultats. « On a vu beaucoup de matchs ainsi que les joueurs. Mais si un joueur ne veut pas venir, on ne va pas le forcer », a-t-il déclaré. Toutefois, il a souligné que les prédécesseurs ont laissé quelques cadres qui ne pourront pas manquer dans la sélection nationale, mais le plus important est de faire exprimer les jeunes talents.

Notons que si le Congo franchit la Namibie en aller-retour, il affrontera au second tour le vainqueur du match Lybie-Rwanda. À l'issue du deuxième tour prévu en septembre, le vainqueur intègrera le groupe où sont logés le Nigeria, le Soudan et l'Afrique du Sud.

Charlem Léa Legnoki

HANDBALL/ COUPE DE LA LIGUE

Patronage vainqueur en versions messieurs et dames

Les deux équipes ont annoncé leur saison par le sacre, le 24 avril au stade de Cheminots, de la Coupe de la Ligue de handball. Les messieurs l'ont emporté en battant Munisport, 31 à 26 alors que les dames ont pris le dessus sur Banco, 30-19.

Ajournées le 21 avril à cause de la pluie, les finales de la Coupe de la ligue ont eu lieu trois jours plus tard. En version masculine, Patronage s'est imposé, 31 à 26 contre Munisport après un score de 14-11 à la pause. De même chez les dames, le derby Patronage/Banco a été remporté par Patronage, 30-19. À la mi-temps les deux équipes étaient à 12-7.

À la fin de la compétition, le président de la ligue de handball de Pointe-Noire, Roger Houvitiha, a remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette Coupe, notamment les dirigeants de Cheminots pour le stade et tous les dirigeants des équipes. « Je demande aux dirigeants des clubs d'être disciplinés parce que tout ce que nous faisons rentre dans le cadre des activités de la ligue. Nous pensons que le handball, c'est notre discipline et nous devons être souples afin d'atteindre nos objectifs », a expliqué Roger Houvitiha.

Cette première compétition de la saison 2013-2014, a connu la participation de huit équipes dont quatre équipes masculines et quatre féminines. Chez les messieurs, Patronage et Munisport ont tour à tour éliminé Cheminots et Asoc en demi-finales tandis que chez les dames, Patro-

nage et Banco ont déclassé Tié-Tié sport et Cheminots.

Content de recevoir le premier trophée de la saison devant le président du club, Laurent Idouli, l'entraîneur de Patronage dame, Klaize Kombo, s'est exprimé en ces termes: « Nous avons fait le premier pas, nous comptons poursuivre dans cet élan pour que la saison soit meilleure pour nous. » Il pense cependant que, même si l'équipe a gagné, plusieurs ratés sont encore à corriger.

Quant au directeur technique de cette même équipe, Théophile Mboundou, il a indiqué: « Il y a encore des failles à redresser chez les messieurs qui représenteront dans deux semaines le Congo à la Coupe des vainqueurs de coupes à Oyo. » Et de poursuivre: « L'équipe n'est pas totalement au point, il faut encore travailler surtout en défense. Cette compétition nous a permis d'observer beaucoup d'erreurs que nous allons parfaire pendant la mise au vert à Brazzaville. »

Cependant, l'entraîneur de Munisport a souligné que son équipe avait subi la pression de Patronage par manque de travail. « Nous venons de commencer les entraînements il y a à peine deux semaines, la majorité des joueurs étant des travailleurs. Ils se concentrent davantage à leur travail qu'au sport, c'est la difficulté que nous avons », a souligné Cyriaque Enagna, qui pense que les dirigeants de club devraient voir ce problème avant le démarrage du championnat.

C.L.L.



Les participants au séminaire "crédit photo adiac"

MOTS FLÉCHÉS N°024

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°024

HOMME DE CHAMBRES VORACE	FLÉCHIT SOUS LE POIDS PRESSE BIEN	GROUPÉS AVEC PROFIT	ON LA REND EN DERNIER	SIÈGES	COMME LE PIED DU LOUP VÉRIFIER L'ÉTAT	PETITS CARNIVORES
			NICHE DE MOSQUÉE GESTES COMMERCIAUX			
MALAXÉ SORT SON ARME À FEU				CHANGE D'ATMOSPHÈRE MORCEAU DE JAMBE		
			NON MILITAIRE DE LA JOIE AU STADE			
ENTRE DEUX LISIÈRES ICI, À L'ÉTUDE		TYPE DE CAISSE APPROVISIONNE				
	ANNULE LE CONTRAT BATTU					ON Y EST EN GARD
FROMAGE À PEAU ROUGE GARANTI			ÉCLUSENT ESPIONS BIEN INTRODUIITS			
			DANS LE PORTE-MONNAIE	FASSE ÉCLATER SA JOIE RAYON DE LUMIÈRE		
COMPLÈTEMENT DÉMORALISÉ	RUSER LIQUIDATEUR DE BIENS			ABRÉGÉ POUR UNE VITESSE GOUSSE DE HARICOT		
			BAGARRE	BALLE BIEN PLACÉE CONTENANTS		RÉALISE
ESTUAIRE ELLE ÉVOLUE SUR LA GLACE		MOIS RÉPUBLICAIN ÉCLOS				
				PETITES SURFACES		DÉPARTEMENT DU SUD-OUEST
PEUPLE NOMADE DU SÉNÉGAL	POIDS EMPORTÉ EN BALLON PAS LES AUTRES		MOUVEMENT DE LA JAMAÏQUE GRECOUE			
			HUMUS SYMBOLE DE MÉTAL PRÉCIEUX			
C'EST ELLE QU'ON LIT EN PREMIER POLICIER		BRISÉE EN MILLE MORCEAUX			REGISTRE DU COMMERCE	
		ANCIENNE NOTE DE MUSIQUE	COGNE FORTEMENT			

>FACILE

		8	5			9	6
	4		3		6	2	1
6	5			7	9	3	
			7			1	9
		6		3		2	
7	5				1		
		3	4	9			1 2
4	1		6		8		3
8	7				3	4	

>MOYEN

3	8			4		9	2
	4			1		3	
9			3		2		5
7			6				
		9				1	
					3		2
1			9		7		6
		7		3			5
	2	8		6			3 9

>DIFFICILE

		3	4		6	8	9	5
6				3		1		4
4	7					3		9
3					4			6
	1		5				8	4
	4		9		5			7
	8	9	7	2		4	1	

MOTS CROISÉS N°024

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Elle se comporte en vandale. - 2. Éviter les contacts. - 3. Récidive. - 4. Coule en Suisse. Signé lors d'une embauche définitive. De quoi se faire des ronds. - 5. Pour se préparer une petite compote. Point. - 6. Art nouveau. Place d'une affaire rondement menée. S'est embarqué dans une sacrée aventure. - 7. Sa valeur dépend du tirage. Marques de produits. - 8. Préposition. Du blanc qui empoisonna l'existence des peintres. - 9. Liée. Mesure la résistance. - 10. Pimenté. Cardinal.

>VERTICALEMENT A. Un joueur pour lequel chaque mot compte. - B. Déjoue les pronostics. C'est gratuit. - C. Amande de coco décortiquée. Pronom personnel. - D. A une pupille à protéger. Quelques lignes en plus. Ancienne Europe. - E. A du mal à se plier à la vie en communauté. - F. Charnière. Pour jouer ou pour manger. - G. Machine. Sifflée. - H. À elle les gros titres. Porte le barda comme un bardot. - I. Pronom réfléchi. Ustensiles de montagnards. - J. Ce ne sont pas des hommes de contacts. De plus.

MOTS À MOTS N°024

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et trois lettres proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① **MOTO** + **CEP** = **C** _ _ _ _ _
- ② **ATRE** + **TOC** = _ _ _ **O** _ _
- ③ **CIEL** + **ERS** = _ _ _ _ _ **R**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°023

A	G	S	G	C	M						
I	N	A	L	T	E	R	E	A	R	E	C
G	R	O	S	P	O	R	T	E	U	R	S
H	L	B	A	T	I	M	E	N	T	G	
I	C	A	R	E	O	L	I	P			
W	C	L	N	O	N	A	L	E	A		
I	V	E	T	T	E	A	B	E	T	I	
O	S	E	E	R	I	G	E	R	A	M	
T	R	E	U	I	L	R	A	D	I	A	
P	E	R	F	O	P	O	S	E	B		
P	O	N	E	O	E	T	A	L			
N	A	I	S	S	A	N	T	E	O	L	
V	I	U	L	E	P	A	U	L			
D	E	C	O	R	E	A	I	G	R	I	T
R	A	N	I	D	R	A	I	N	E	E	
L	E	S	E	M	U	T	S	E	R	T	

SUDOKU N°023

1	3	9	7	8	6	2	5	4
5	6	8	1	4	2	7	3	9
7	4	2	5	3	9	1	8	6
6	7	3	9	2	1	8	4	5
4	8	1	3	7	5	9	6	2
9	2	5	8	6	4	3	7	1
3	1	6	2	5	7	4	9	8
8	9	4	6	1	3	5	2	7
2	5	7	4	9	8	6	1	3

9	8	4	2	3	5	1	6	7
1	7	5	6	8	4	9	3	2
6	3	2	1	9	7	5	8	4
7	6	3	4	1	9	8	2	5
4	9	8	5	6	2	7	1	3
5	2	1	8	7	3	4	9	6
8	5	9	7	2	6	3	4	1
2	1	7	3	4	8	6	5	9
3	4	6	9	5	1	2	7	8

MOTS CROISÉS N°023

P	A	R	T	I	C	I	P	E	R
E	T	O	I	L	E	R	U	E	
R	O	N	R	O	N	N	E	S	
S	U	C	T	O	I	U	S		
I	T	E	M	B	E	T	T	E	
F	S	A	L	I	R	A	M		
L	P	T	A	T	A	T	E		
E	O	N	B	E	C	I	L		
U	S	I	N	E	M	I	T	E	
R	E	S	P	L	E	N	D	I	R

4	8	3	6	7	9	2	5	1
1	5	9	2	3	4	7	6	8
6	7	2	1	5	8	3	9	4
5	4	8	7	2	3	9	1	6
2	3	1	9	4	6	8	7	5
7	9	6	5	8	1	4	3	2
3	1	5	8	9	2	6	4	7
8	6	4	3	1	7	5	2	9
9	2	7	4	6	5	1	8	3

MOTS À MOTS N°023

1/ PRÉVISION - 2/ SANGLOTER - 3/ CRINOLINE.

PORTRAIT

Maria Maylin, fondatrice de Terre d'École

Vivant à cheval sur les deux continents qu'elle parcourt sans cesse, Maria Maylin est certainement l'une de nos contemporaines qui connaissent le mieux l'Afrique et l'Europe. Marocaine et Française, infirmière diplômée d'État et néanmoins experte en communication internationale, proche tout à la fois des plus hautes autorités et des classes sociales les moins favorisées, elle entend bien jouer un rôle dans l'émergence des peuples africains.

En témoignent avec éloquence le livre *Afrique enjeu de la planète* dont elle a dirigé la publication en 2009, et le projet « Terre d'École », présenté il y a un an dans le cadre prestigieux du Salon international du livre à Paris, qui se concrétisera, ce samedi 3 mai 2014, avec le lancement, à Kintélé, des travaux de construction du premier établissement de ce type. Un projet aussi noble qu'ambitieux qui vise à concilier les techniques agricoles modernes avec les traditions ancestrales afin de protéger la nature contre les atteintes engendrées trop souvent par la suractivité des sociétés modernes.

Présidente depuis 2009 du Comité international pour la renaissance de l'Afrique et membre du Conseil



Maria Maylin

stratégique de cités et gouvernements locaux unis d'Afrique, Maria Maylin appartient à cette génération de femmes et d'hommes qui ne se contentent pas de discourir, mais qui entendent effacer les injustices des siècles précédents en propulsant vers l'avant les nouvelles générations, grâce à des méthodes d'enseignement modernes adaptées à la société dans laquelle ils vivent aujourd'hui.

Elle est convaincue, à juste titre re-

connaissons-le, que l'initiative privée est de plus en plus irremplaçable parce qu'elle œuvre au plus près des familles. Et le projet Terre d'École qu'elle concrétise aujourd'hui au Congo a pour ambition de démontrer qu'il ne s'agit pas là d'une utopie, mais bien d'une réalité adaptée au temps présent. C'est d'ailleurs cette même conviction qui l'a conduite à lancer, aux Éditions Porte du soleil, les albums *Gondwana* qui content, dessins à l'appui, l'histoire de jeunes Africains veillant jalousement au respect de la forêt, de l'eau, du feu, de l'air et de la terre. Inspirée des réflexions du président Denis Sassou N'Gusso sur la protection de l'environnement formulées dans son livre *Parler vrai pour l'Afrique* cette collection traduit bien la philosophie qui inspire Terre d'École. L'Histoire dira ce qu'il adviendra du projet auquel Maria Maylin consacre désormais sa vie. Contentons-nous donc, pour l'heure, de dire que celle-ci fait preuve d'un courage exemplaire en le lançant ici et maintenant.

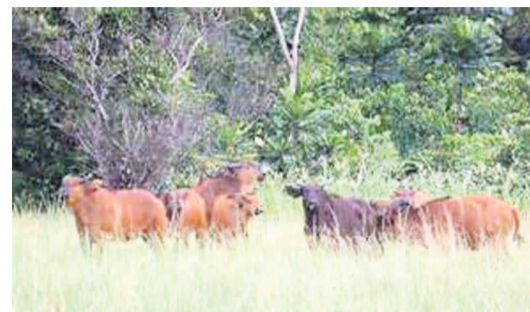
Jean-Paul Pigasse

CONSERVATION DE LA FAUNE

La chasse sportive rouverte

Fermée, comme de coutume, depuis le 1er novembre, la chasse sportive a été rouverte le 1er mai sur l'ensemble du territoire national sur le thème : « Luttons tous contre la criminalité faunique, au profit des générations présentes et futures »

D'après la direction de la faune et des aires protégées, qui a délivré le message à l'occasion de cette quarante-deuxième journée d'ouverture de la chasse, ce thème a été choisi en tenant compte des massacres d'espèces fauniques enregistrés ces derniers temps au sein des massifs forestiers congolais et des réserves communautaires. Parmi les espèces protégées, victimes de cette criminalité faunique, l'éléphant de forêt est la cible principale et paye un lourd tribut à cause de son ivoire. En effet, les statistiques des massacres de cette population animale enregistrés au cours de ces trois dernières années sont alarmantes et suffisent pour mesurer l'ampleur du phénomène. Selon la direction de la faune et des aires protégées, cette criminalité faunique a entraîné la tuerie d'environ 25 000 éléphants, avec près de 23 000 tonnes d'ivoires saisis cou-



Une espèce intégralement protégée

rant 2011 en Afrique. Les massacres massifs de ces espèces intégralement protégées ont été également signalés en 2012 et en 2013 dans le continent, tandis que le commerce de l'ivoire, particulièrement vers l'Asie, est en nette croissance et bat à ce jour un record mondial. Dans son message, le directeur de la faune et des aires protégées, Roger-Albert Mbété, a invité les braconniers à préserver la faune. « Arrêtons de massacrer la faune sauvage, préservons-la comme ressource d'intérêt communautaire afin de garantir sa pérennité pour les générations futures », a-t-il déclaré. Pendant cette période d'ouverture de la chasse, qui durera six mois, la chasse sportive n'est autorisée qu'aux seules personnes détentrices d'un titre de chasse délivré par l'administration en charge de la faune sauvage de leurs localités respectives.

Firmin Oyé

BRIN D'HISTOIRE

Christophe Moukouéké

Au moment où l'échiquier politique vibre au rythme du débat sur la Constitution du 20 janvier 2002, il m'est difficile de ne pas penser, en son jour anniversaire, à Christophe Moukouéké, 75 ans cette année. Il en aura 77 en 2016, l'année de la prochaine élection présidentielle. Né le 25 avril 1939 à Mvouti, il est constitutionnellement disqualifié de la course présidentielle, iniquement déclassé par le verrou de l'âge contenu dans la constitution incriminée. Il a pourtant un vrai potentiel à mettre au service du Congo. Son âge sonne, hélas, comme un thrène.

Au début des années 1970, Christophe Moukouéké, enseignant de carrière, fait partie des jeunes loups du Parti congolais du travail. Nos destins se sont croisés alors qu'il était directeur du collège Javouhey à Brazzaville. J'y ai passé trois mois en qualité d'élève et de président de l'Union générale des élèves et étudiants congolais sous son encadrement bienveillant. Tous ceux qui l'ont connu à cette époque gardent de lui le souvenir d'un homme ouvert, disponible et travailleur. Après le travail, le réconfort, dit-on trivialement. Bon vivant, il a ses entrées dans les concerts des Bantous de la capitale où il était une figure familière. Il fut nommé ministre de l'Enseignement primaire et secondaire le 16 décembre 1971. Il y fit la preuve de ses qualités de grand

clerc de l'État. Je perdis avec son départ le parapluie qui faisait de moi un personnage important dans ce collège. Je quittais à mon tour Javouhey la même année, après les vacances de Noël.

Après une trêve ministérielle, il retrouve le gouvernement le 9 janvier 1975 en qualité de ministre de l'Information. Étudiant à Bordeaux, je lui demandais une documentation sur son ministère, qu'il me fournit avec diligence. Voilà un homme que la politique n'avait pas changé. Il avait su garder son habituel entregent. Pendant plus de deux décennies, à différents postes de responsabilité, il est au firmament de la politique dans notre pays, jusqu'à un passage à vide qui ne dura pas longtemps, heureusement pour lui.

La Conférence nationale, dont il fut l'un des investigateurs acharnés, lui donna l'occasion de rebondir. En politique, on n'est jamais définitivement perdu. Très vite, dans une démocratie en gestation où chacun cherchait ses marques, il se retrouva en définitive dans l'Upads, le parti du professeur Pascal Lissouba. Il en devint le secrétaire général. Une fois de plus, pour une interview, j'eus besoin de lui. Je me rendis chez lui. Les cerbères postés à l'entrée de son domicile voulurent me barrer la voie. De son observatoire, il leur fit signe de me laisser passer.

Toujours ce proverbial entregent.

Politiquement, il ne fut pas exempt de critiques. Et certains de ses propos le classèrent dans le camp des «durs» sous le régime du président Lissouba. Dans le feu de l'action, ceux qui agissent se trompent parfois. Absolution, s'il en est. Son destin bascula avec la guerre du 5 juin 1997. Il prit avec d'autres compatriotes la route de l'exil. Exil douloureux. Au cours d'une mission en Côte d'Ivoire, il me reçut obligeamment à son domicile abidjanais. L'homme n'avait pas changé. Il transcendait sa mélancolie qui filtrait, néanmoins, dans ses propos.

Il y a un temps pour se battre, il y a un temps pour se réconcilier. Tous ceux qui étaient en exil purent rentrer au Congo. Christophe Moukouéké revint au pays et se fit élire, dans la foulée, député de la circonscription de Mabombo en 2007. Ténor de l'opposition, Christophe Moukouéké a encore une carte à jouer. Candidat à la prochaine présidentielle ? Dans l'hypothèse d'une remise en question des verrous de l'actuelle constitution, ses espérances ruinées trouveront les conditions réunies pour une telle éventualité. À condition qu'il en ait envie. Bon anniversaire, mon vieux !

Mfumu